

**RAPPORT
ANNUEL**



Planifier.
Bâtir.
Entretenir.

17
18



VISION **STRATÉGIE** **INNOVATION**

RAPPORT ANNUEL



17
18

L'EXERCICE EN BREF

UN PARC IMMOBILIER DE **3 169 870 M²**, DONT **54 %** EN PROPRIÉTÉ

841 BAUX, CONCLUS AUPRÈS DE **591 LOCATEURS** DIFFÉRENTS

345 IMMEUBLES EN PROPRIÉTÉ

GESTION DE **67 PROJETS** (DE PLUS DE 5 M\$),
D'UNE VALEUR TOTALE DE **7,1 G\$**

794 PROJETS D'AMÉLIORATION ET DE MAINTIEN D'ACTIFS,
UNE DÉPENSE ANNUELLE TOTALE DE **37,9 M\$**

919 EFFECTIFS

UN TAUX DE RÉTENTION DES EMPLOYÉS DE **94 %**

UN TAUX D'OCCUPATION DES IMMEUBLES DE **97,4 %**

41 CERTIFICATIONS BOMA BEST

29 CERTIFICATIONS LEED

6 779 CONTRATS OCTROYÉS, D'UNE VALEUR DE **644,5 M\$**

55 322 DEMANDES DE SERVICE TRAITÉES
PAR LE CENTRE D'APPELS

Monsieur Christian Dubé
Ministre responsable de l'Administration
gouvernementale et président du Conseil du trésor
Ministre responsable de la Société québécoise
des infrastructures

Président de l'Assemblée nationale du Québec

Monsieur le Ministre,

À titre de président du conseil d'administration de la Société québécoise des infrastructures, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société pour l'année financière terminée le 31 mars 2018.

Ce rapport rend compte des activités et des réalisations de l'entreprise au cours de la dernière année et commente les résultats atteints. Il présente également les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2018.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président du conseil d'administration,



François Turenne

Monsieur le Président,

Conformément à la Loi sur les infrastructures je vous transmets le rapport annuel de la Société québécoise des infrastructures pour l'exercice 2017-2018 terminé sous l'administration précédente.

Ce rapport décrit, de façon générale, la Société et fait état de ses activités et de ses réalisations au cours de l'année. De plus, il inclut et commente les états financiers de l'entreprise.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes sentiments distingués.

Le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor,



Christian Dubé



▼ Alexander Carreño Gamboa, électricien
Service de l'entretien et de la réparation du centre-ville de Québec

SOMMAIRE

L'exercice en bref	2
Lettres de transmission	3
La Société québécoise des infrastructures	6
Message du président du conseil d'administration	8
Conseil d'administration	12
Structure organisationnelle	20

1

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE

La SQI en chiffres	24
Une organisation performante	40
Engagée dans l'innovation et dans le développement durable	48

2

GOUVERNANCE

Gouvernance	60
Éthique	68
Autres exigences	70

3

ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

Rapport de la direction	78
Rapport de l'auditeur indépendant	79
États financiers	80

RÉSULTATS DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES



Créée par le gouvernement du Québec en 2013, la Société québécoise des infrastructures (SQI) a pour mission, d'une part, de soutenir les organismes publics dans la gestion de leurs projets d'infrastructure publique en assurant une planification, une réalisation et un suivi rigoureux des projets et, d'autre part, de développer, de maintenir et de gérer un parc immobilier qui répond aux besoins des ministères et des organismes en leur fournissant des services de construction, d'exploitation et de gestion immobilière.

Avec une équipe pluridisciplinaire qui dispose d'une expertise unique, la SQI offre l'ensemble des services liés à la gestion de projets et à la gestion immobilière, des études de faisabilité à la livraison des lieux, en passant par la préparation des dossiers d'affaires et par la gestion des mécanismes de contrôle de la qualité, et ce, pour toutes les phases des projets.

Son rôle l'amène également à conseiller le gouvernement sur toute question relative aux projets d'infrastructure publique, en plus de fournir des services de nature stratégique, financière et contractuelle.

La SQI intervient aussi dans les projets d'acquisition et de disposition d'immeubles dont les ministères et les organismes publics sont propriétaires, notamment ceux du réseau de la santé et de l'éducation, ce qui englobe les commissions scolaires, les cégeps et les universités.

NOS VALEURS

RESPECT ET INTÉGRITÉ SAVOIR-FAIRE ET RIGUEUR PERFORMANCE ET INNOVATION

Ces valeurs constituent les fondements de la culture de l'organisation. Elles doivent se manifester au quotidien, dans l'ensemble des activités, des décisions et des rapports avec les collègues, les clients, les fournisseurs et les citoyens. En s'appropriant ces valeurs, et en les exprimant à travers leur attitude et leur conduite, les employés de la SQI participent à l'évolution d'une entreprise performante, à laquelle ils sont fiers d'appartenir.

RESPECT

Considération envers autrui, s'accompagnant de courtoisie, d'écoute et d'ouverture.

INTÉGRITÉ

Souci constant d'agir avec droiture, dans l'intérêt public et le respect des lois et de la réglementation.

SAVOIR-FAIRE

Maîtrise des connaissances d'un domaine d'activités et habileté à les utiliser de façon optimale.

RIGUEUR

Manière d'agir avec rectitude, de façon responsable, cohérente et réfléchie.

PERFORMANCE

Atteinte des meilleurs résultats, conséquente à une volonté collective de réussite.

INNOVATION

Ouverture au changement, doublée d'une créativité visant l'amélioration.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'exercice 2017-2018 aura été une période déterminante pour le développement de la Société québécoise des infrastructures (SQI). C'est en effet sous l'autorité d'un nouveau président-directeur général que la SQI a élaboré son premier plan stratégique, qui sera déployé sur cinq ans à compter de 2018. La mise en œuvre de ce plan permettra à la SQI d'optimiser ses opérations et ses résultats dans l'ensemble de ses lignes d'affaires. Celle-ci a, par ailleurs, contribué activement aux travaux qui ont conduit au dévoilement de la Vision immobilière du gouvernement du Québec, qui constitue une marque de confiance à l'égard de l'organisation et vient confirmer son rôle d'expert immobilier gouvernemental. Les ressources de la SQI ont été fortement sollicitées tout au long de l'exercice. En effet, que ce soit en gestion de projets ou en gestion immobilière, ou dans le cadre des projets en association dans lesquels la SQI intervient à titre d'expert-conseil, l'année 2017-2018 a été une année très active, qui s'est soldée par un bilan positif.

Plusieurs projets de construction d'envergure ont été livrés, tandis que d'autres ont reçu l'aval gouvernemental pour en initier la phase de planification. En ce qui concerne la gestion de son parc immobilier, la SQI a poursuivi ses

efforts visant à réduire le taux d'inoccupation et a effectué plusieurs travaux en maintien d'actifs afin d'assurer l'intégrité physique et fonctionnelle de ses propriétés. Qu'il s'agisse de projets majeurs ou d'entretien régulier, les interventions ont été réalisées en tenant compte de l'importance, pour la SQI, de faire preuve d'exemplarité en matière de développement durable, particulièrement en ce qui a trait à leur impact environnemental.

Enfin, la SQI a continué à accompagner plusieurs organismes publics dans la planification et dans la réalisation de leurs projets d'infrastructures, tout en maintenant son rôle de leader dans l'implantation du processus de conception intégrée (PCI) et de modélisation numérique (*Building Information Modeling* ou *BIM*) dans l'industrie.

Des projets complexes, à la mesure de notre expertise

Cette année encore, la SQI a su mener à terme des projets de grande qualité, qui contribuent à enrichir le patrimoine immobilier de l'État. À cet égard, citons notamment la construction d'un édifice administratif à Saint-Jérôme, qui soutient la vitalité du centre-ville, ainsi que l'agrandissement et la mise aux normes de

l'édifice Louis-Joseph-Moreault, à Rimouski, où l'installation d'un système de chauffage à la biomasse constitue, pour la SQI, une première couronnée de succès. Mentionnons également les importants travaux réalisés dans l'Hôpital Sainte-Croix, à Drummondville, et aux cliniques externes à l'urgence de l'Hôpital d'Alma, lesquels confirment la capacité de la SQI à exécuter des projets complexes dans des édifices à vocation spécialisée, tout en les maintenant en opération. Enfin, à titre de mandataire de la Commission de la capitale nationale du Québec, la SQI a géré le projet d'aménagement de la place des Canotiers. Cette réalisation, qui a présenté plusieurs défis logistiques, vient consolider la vocation récréotouristique du Vieux-Port de Québec et constitue un bel exemple du savoir-faire de la SQI.

Par ailleurs, diverses étapes contractuelles ont été franchies dans le mégaprojet de construction du nouveau complexe hospitalier de Québec (NCH), doté d'un budget de 1,967 G\$, ce qui a permis de lancer le chantier, qui se poursuivra jusqu'en décembre 2025. Si son envergure en fait le plus important projet jamais entrepris par la SQI, le NCH n'est en fait qu'un des 67 projets de plus de 5 M\$ en cours de planification ou de réalisation.

C'est donc dire l'importance du carnet de commandes de la SQI et du rôle qu'elle assure dans le cadre du Plan québécois des infrastructures. Outre sa participation à la reconstruction de l'échangeur Turcot et à la coordination de l'implantation du Réseau express métropolitain (REM), l'expertise de la SQI profite également à plusieurs projets d'envergure, dont la construction du Complexe des sciences de l'Université de Montréal et l'expansion de l'École des hautes études commerciales, au centre-ville de la Métropole.

Une gestion responsable des actifs immobiliers de l'État

En terminant l'exercice financier 2017-2018 avec un excédent de 18,3 M\$, la SQI démontre qu'elle gère avec une grande rigueur les actifs immobiliers qui lui sont confiés. La valeur de ces actifs est maintenant de 3,9 G\$.

Ces résultats sont le fruit d'une gestion serrée, tant dans la réalisation des projets et dans les opérations de maintien d'actifs, que dans les activités de financement et de contrôle des flux de trésorerie.

Une gouvernance toujours plus robuste

Au cours de l'exercice 2017-2018, le Vérificateur général du Québec a procédé à deux audits, qui portent, notamment, sur des transactions immobilières réalisées en 2007-2008, ainsi que sur certains baux et contrats d'aménagement conclus de 2004 à 2006. Tout en signalant que les événements examinés remontent à plus d'une décennie et qu'au cours des dernières années, plusieurs améliorations ont été apportées afin de resserrer les processus en cause, la SQI a accueilli positivement les recommandations émises par le Vérificateur général et s'est engagée à mettre en place un plan d'action approprié. Les mesures adoptées dans le cadre de ce plan d'action confirment la volonté de notre organisation d'être reconnue pour sa rigueur, sa transparence et son éthique exemplaires.

Sur la ligne de départ du Plan stratégique 2018-2023

Au cours de l'exercice 2017-2018, le gouvernement du Québec a approuvé et déposé à l'Assemblée nationale le premier plan stratégique de la SQI, qui fixe les priorités de l'organisation et précise les objectifs à

atteindre d'ici 2023. Ce plan, dans sa phase de préparation, a fait l'objet de nombreuses consultations et d'ateliers de travail tenus avec l'ensemble des gestionnaires, ainsi que de sessions de réflexion menées par le conseil d'administration.

Les cibles du plan ont été déterminées de manière à atteindre les objectifs organisationnels adoptés par la direction, soit « planifier un patrimoine durable, bâtir l'excellence, entretenir la confiance ». Il s'agit, en fait, de positionner la SQI à un niveau supérieur d'efficacité et de performance.

Un climat de collaboration fructueux

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a salué l'arrivée de cinq nouveaux membres qui ont contribué à enrichir et à diversifier son expertise, notamment aux chapitres de la gestion de projets et des technologies de l'information. Le conseil s'est fortement impliqué dans la définition des grandes orientations qui guideront la SQI à travers la réalisation de son plan stratégique. C'est dans un climat de collaboration fertile, et avec une préoccupation commune de veiller aux intérêts de l'État et des citoyens, que le conseil et le comité de direction ont échangé sur les enjeux stratégiques auxquels la SQI est appelée à faire face.

Un bilan exemplaire, une équipe hors pair

Le bilan 2017-2018 de la SQL démontre la capacité de l'organisation à utiliser au mieux ses compétences pour obtenir des résultats qui combinent qualité, efficience et respect des paramètres.

C'est grâce au travail remarquable de son personnel que la SQL peut afficher ce bilan et revendiquer le titre de chef de file de son domaine d'affaires. Ces femmes et ces hommes font preuve quotidiennement de leur savoir-faire, de leur professionnalisme et de

leur volonté de satisfaire leurs clients en mettant à leur disposition une expertise solide et adaptée à leurs besoins. Je tiens donc à souligner leur engagement collectif remarquable, sur lequel la SQL pourra s'appuyer pour relever avec assurance les défis qui se présenteront à elle au cours des prochaines années.

En terminant, je veux remercier M. Yves Ouellet, président-directeur général, pour sa contribution déterminante aux succès que l'organisation a connus sous sa direction. Travailleur infatigable et gestionnaire efficace, son leadership aura marqué la SQL.

Le président du conseil d'administration

A stylized blue ink signature of François Turenne on a light pink rectangular background.

François Turenne

CONSEIL D'ADMINISTRATION



M. François Turenne

Président du conseil d'administration
Membre indépendant
Président du comité
de gouvernance et d'éthique
Membre suppléant du comité
des ressources humaines, du comité
de vérification et du comité mixte
des services à la clientèle
Mandat de cinq ans
Nommé le 13 novembre 2013

Administrateur de sociétés, François Turenne est diplômé en économie de l'Université du Québec à Trois-Rivières et titulaire d'une certification en administration de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés. Au cours de sa carrière, il a occupé divers postes dans la haute fonction publique du Québec jusqu'en 2011, notamment à titre de sous-ministre au ministère des Relations internationales et au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

M. Turenne a travaillé au Secrétariat du Conseil du trésor et au ministère de la Santé et des Services sociaux en assumant, en autres, la responsabilité liée à la gestion budgétaire et immobilière. Il siège aux conseils d'administration de La Capitale assurances générales inc., de Sécuriglobe inc. et de la Coopérative de solidarité en habitation Espace Marie-Victorin.



M. Luc Meunier

Administrateur
Président-directeur général
de la Société québécoise
des infrastructures
Mandat de cinq ans
Nommé le 13 novembre 2013
Départ à la retraite le 1^{er} mai 2017

Titulaire d'une maîtrise en administration, concentration économie appliquée à la gestion, de l'École des hautes études commerciales de Montréal, Luc Meunier a occupé, depuis son entrée au sein de la fonction publique du Québec en 1987, plusieurs postes stratégiques, dont ceux de président de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, de secrétaire du Conseil du trésor, de sous-ministre associé aux politiques économiques, fiscales, budgétaires et aux institutions financières du ministère des Finances, ainsi que celui de vice-président principal d'Investissement Québec.



M. Yves Ouellet

Administrateur
Président-directeur général
de la Société québécoise
des infrastructures
Mandat de cinq ans
Nommé le 4 mai 2017

Yves Ouellet est économiste de formation et titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en économie de l'Université du Québec à Montréal. Il a consacré l'ensemble de sa carrière professionnelle à l'administration publique québécoise.

Dès son entrée dans la fonction publique en 1991, M. Ouellet a occupé plusieurs postes stratégiques associés au développement économique. En 1994, il s'est joint au ministère des Finances, où il a exercé des fonctions de gestion à partir de 1997. En 2001, il a intégré les rangs du ministère du Conseil exécutif en tant que directeur de l'analyse courante et des projets stratégiques. En 2006, il a été nommé secrétaire général associé aux priorités et aux projets stratégiques, fonction qu'il a occupée jusqu'en juin 2012, où il a été désigné sous-ministre des Ressources naturelles et de la Faune. De septembre 2012 à avril 2017, M. Ouellet a occupé le poste de secrétaire du Conseil du trésor, ainsi que de dirigeant principal de l'information par intérim d'octobre 2014 à juin 2016.



Mme Gertrude Bourdon

Administratrice
Membre du comité
des ressources humaines
Mandat de quatre ans
Nommée le 13 novembre 2013
Remplacée le 20 décembre 2017

Membre de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, Gertrude Bourdon détient une attestation de deuxième cycle en management public de l'École nationale d'administration publique, ainsi qu'un baccalauréat multidisciplinaire de l'Université Laval. Elle est membre du conseil d'administration et présidente-directrice générale du CHU de Québec – Université Laval, et agit à titre d'observatrice du conseil d'administration de la Fondation du CHU de Québec. Elle est également membre du conseil d'administration de Transplant Québec, du consortium MEDTEQ, de l'Association internationale sur la recomposition des réseaux en santé AIRRES (à Nice), de l'Alliance santé Québec, ainsi que du Groupe McPeak Sirois, spécialisé en recherche clinique sur le cancer du sein.



Mme Michèle Bourget

Administratrice
Membre indépendante
Membre du comité de vérification
Mandat de quatre ans
Nommée le 11 novembre 2015

Économiste de formation, Michèle Bourget a travaillé une trentaine d'années dans la fonction publique, dont une quinzaine d'années au ministère des Finances et au Secrétariat du Conseil du trésor. Elle y a occupé successivement des postes d'analyste budgétaire et de direction dans les domaines de la gestion des ressources budgétaires pour le secteur de la santé et des services sociaux, ainsi que des transferts fédéraux. Mme Bourget a été secrétaire associée aux politiques budgétaires et aux programmes au Secrétariat du Conseil du trésor de 2010 à 2011, où elle a notamment été responsable de l'élaboration et de l'application de la politique du gouvernement en matière de dépenses publiques, ainsi que des orientations gouvernementales visant la gestion des ressources humaines, matérielles et informationnelles. Elle a, en outre, coordonné la planification des besoins et du financement des infrastructures publiques dans le cadre des plans quinquennaux du gouvernement.

Depuis 2011, Michèle Bourget réalise des mandats en tant qu'administratrice publique. En 2014-2015, elle a agi à titre de commissaire à la Commission de la révision permanente des programmes, où elle a été chargée de conseiller le président du Conseil du trésor à cet égard.



M. Gilbert Charland

Administrateur
Président du comité mixte
des services à la clientèle
Membre du comité
de gouvernance et d'éthique
Mandat de quatre ans
Nommé le 13 novembre 2013
Démission le 23 novembre 2017

Titulaire d'une maîtrise et d'un doctorat en science politique de l'Université Laval et d'un baccalauréat spécialisé en histoire de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Gilbert Charland a été sous-ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles. M. Charland est secrétaire général associé aux affaires intergouvernementales canadiennes du ministère du Conseil exécutif depuis le 15 août 2016. Il est aussi administrateur d'Hydro-Québec.



M^{me} Sophie D'Amours, ing.

Administratrice
Membre indépendante
Membre du comité mixte
des services à la clientèle
Mandat de quatre ans
Nommée le 13 novembre 2013
Remplacée le 20 décembre 2017

Professeure au département de génie mécanique de l'Université Laval depuis 1995, Sophie D'Amours possède une vaste expérience de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la gestion universitaire, ici et à l'international. Elle détient un baccalauréat en génie mécanique, une maîtrise en administration des affaires et un doctorat en mathématiques de l'ingénieur.

De 2012 à 2015, M^{me} D'Amours a agi à titre de vice-rectrice à la recherche et à la création de l'Université Laval. Éluë rectrice de l'Université Laval le 26 avril 2017, Sophie D'Amours est la première femme et la 26^e personne à occuper ce poste. Elle est coprésidente du comité-conseil sur la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation, et elle est également membre de son conseil d'administration. Elle préside le conseil d'administration du Centre de recherche industrielle du Québec.

Elle est membre du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et du Centre de recherches pour le développement international. Membre de l'Académie canadienne du génie, elle a été professeure invitée dans de nombreux pays et a récemment été nommée International Fellow de l'Académie royale de Suède. Elle a reçu, avec ses collègues, le prestigieux prix Brockhouse du Canada, et l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec lui a aussi décerné le prix Henri-Gustave-Joly-de-Lotbinière pour sa contribution au secteur forestier du Québec.



M. Alain Fortin, FCPA, FCA

Administrateur
Membre indépendant
Président du comité de vérification
Membre du comité de gouvernance
et d'éthique
Mandat de quatre ans
Renouvellement de mandat
le 20 décembre 2017

Membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, Alain Fortin détient un baccalauréat en sciences comptables de l'Université du Québec à Chicoutimi. Il a été associé chez Deloitte pendant près de 30 ans. Il a, au cours de sa carrière, occupé successivement les postes d'associé responsable des services à la clientèle dans les secteurs des établissements de la santé et des services sociaux, de la construction et manufacturier, d'associé responsable de bureau, de directeur régional de sept bureaux au Saguenay–Lac-Saint-Jean (2000-2010), et de directeur de la fonction audit pour tous les bureaux de l'Est du Québec.

M. Fortin a siégé aux conseils d'administration d'organismes de développement économique, de comités de l'Ordre des comptables agréés du Québec (OCAQ), et de comités nationaux sur la pratique professionnelle et la gouvernance. Son titre de Fellow lui a été décerné par l'OCAQ pour sa contribution à l'avancement de la profession et son implication dans le développement de sa communauté.

Alain Fortin est président du conseil d'administration de Gestion R. et G. G. inc. (Groupe Alfred Boivin), société spécialisée dans divers domaines, dont les projets de construction, l'environnement et l'immobilier. Il est administrateur de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi et de la Fondation Pierre et Gisèle Laberge.



M. Yvan Gendron

Administrateur
Membre du comité de vérification
Mandat de quatre ans
Renouvellement de mandat
le 20 décembre 2017

Yvan Gendron compte plus de 35 années d'expérience en gestion dans le domaine de la santé et des services sociaux. Au cours de sa carrière, il a été directeur général associé et directeur général adjoint du CHUM, président-directeur général de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, ainsi que directeur général de l'Hôpital Charles-Le Moyne et du Centre de santé et de services sociaux Haut-Richelieu–Rouville. M. Gendron est le président-directeur général du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal depuis le 1^{er} avril 2015.

Yvan Gendron est membre du conseil d'administration de La Capitale assurances générales inc., président du conseil d'administration de SigmaSanté, président du conseil d'administration de la Société de gestion du Centre d'excellence en thérapie cellulaire, membre du comité de vérification et du conseil d'administration du Centre de commercialisation en immunothérapie du cancer (C3i), et membre du conseil d'administration du Groupe McPeak Sirois, spécialisé en recherche clinique sur le cancer du sein.



M^{me} Andrée-Lise Méthot,
ing. M. Sc.

Administratrice
Membre indépendante
Présidente du comité
des ressources humaines
Membre du comité
de gouvernance et d'éthique
Mandat de quatre ans
Renouvellement de mandat
le 20 décembre 2017

Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, Andrée-Lise Méthot est titulaire d'une maîtrise en sciences de l'Université de Montréal et d'un baccalauréat en génie géologique de l'Université Laval. M^{me} Méthot est fondatrice et associée directrice de Cycle Capital Management. Elle est membre du conseil d'administration d'Enerkem inc. et d'Agrisoma Biosciences inc., fondatrice et présidente du conseil d'administration de l'Accélérateur Ecofuel, cofondatrice du Fonds Ecofuel, membre du conseil d'administration et du comité d'investissement de technologies du développement durable Canada, ainsi que membre du conseil d'administration de Transition énergétique Québec et de l'Institut de cardiologie de Montréal.

Elle est également membre du comité de sélection du concours New Energy Pioneers de Bloomberg New Energy Finance, ainsi que du comité aviseur nord-américain du Cleantech Group. Elle siège au comité consultatif du secteur privé du Conseil national de recherches du Canada et à la Table sectorielle de stratégie économie sur les technologies propres du gouvernement du Canada. Enfin, elle est présidente honoraire et présidente du comité financement d'Écotech Québec et cofondatrice de l'Alliance SWITCH.

M^{me} Méthot s'est vu reconnaître comme l'une des 16 personnalités canadiennes du Clean16, a été nommée dans le Top 20 des investisseurs en technologies propres par CleanTechnica et parmi les femmes les plus influentes en développement durable et en technologies propres par Corporate Knights.



M^{me} Diane Simard

Administratrice
Membre indépendante
Présidente du comité mixte
des services à la clientèle
(à compter du 7 décembre 2017)
Membre du comité de gouvernance
et d'éthique
Mandat de quatre ans
Nommée le 27 septembre 2017

Titulaire d'un baccalauréat en architecture de l'Université Laval et d'une maîtrise en sciences appliquées de l'Université de Montréal, Diane Simard est membre de l'Ordre des architectes du Québec. Après une carrière dans le secteur privé comme architecte patron et comme développeur immobilier, elle a administré trois compagnies spécialisées dans l'immobilier et le design. Elle a également siégé durant trois ans au conseil d'administration du bureau de l'Ordre des architectes du Québec.

À partir de 1993, M^{me} Simard a travaillé dans le secteur parapublic, au sein de la Société immobilière du Québec, d'abord à titre d'architecte à Québec, puis à Montréal. Elle a ensuite été promue aux postes de directrice régionale de la région Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, puis de directrice régionale de la région de Montréal.

En 2005, elle a été nommée directrice du projet de la promenade Samuel-De Champlain, piloté par la Commission de la capitale nationale du Québec. M^{me} Simard a d'ailleurs mené à bien divers dossiers pour le compte de cette organisation en tant que gestionnaire de projets. Pendant 10 ans, elle a siégé au conseil d'administration de l'organisme à but non lucratif Les Architectes de l'urgence et de la coopération. Elle participe régulièrement à divers jurys dans le domaine de l'architecture.



Mme Naouel Moha

Administratrice
Membre indépendante
Membre du comité de vérification
Mandat de quatre ans
Nommée le 27 septembre 2017

Professeure au Département d'informatique de l'Université du Québec à Montréal depuis 2010, Naouel Moha possède une solide expérience dans l'enseignement supérieur, la recherche et les activités collectives. Mme Moha a également été maître de conférences à l'Université de Rennes (France) au sein de l'équipe de projet de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique, au terme d'un stage postdoctoral. Elle a obtenu un doctorat en cotutelle entre l'Université de Montréal et l'Université de Lille (France), ainsi qu'un diplôme d'études approfondies de l'Université Joseph Fourier (Grenoble, France).

Ses travaux de recherche portent sur la qualité, la maintenance et l'évolution du logiciel. Mme Moha s'intéresse, en particulier, à la détection de patrons et d'antipatrons dans les systèmes logiciels. Elle a publié de nombreux articles dans des conférences et des journaux internationaux. Au cours de sa carrière, elle a également été appelée à collaborer avec plusieurs professeurs et industriels ici et à l'international. Elle est également activement impliquée en faveur de l'engagement des femmes en informatique.



M. Peter Hall

Administrateur
Membre indépendant
Membre du comité mixte
des services à la clientèle
Mandat de quatre ans
Nommé le 20 décembre 2017

Titulaire d'un baccalauréat en arts de la Queen's University et d'un baccalauréat en droit civil de l'Université McGill, Peter Hall est membre retraité du Barreau du Québec. Il possède plus de 30 ans d'expérience dans la réalisation de projets majeurs d'infrastructure en mode clés en main au Québec, au Canada et à l'étranger.

M. Hall a été chef de projet et négociateur de projets public-privé, notamment dans les domaines de l'aérospatiale, du transport en commun, des télécommunications et des établissements d'éducation, lesquels comprennent, entre autres, de nombreux accords de partenariats public-privé nationaux et internationaux, des documents de prêt, de financement et de garantie.

Peter Hall est l'un des directeurs de La Fondation Lower Canada College de Montréal, pour laquelle il a été membre du conseil d'administration et président des installations de 2002 à 2007. Il est membre émérite du comité consultatif externe de l'École de gestion John-Molson de l'Université Concordia, dont il a été président de 2004 à 2006 et membre du conseil d'administration de 1997 à 2012. M. Hall est le conseiller nord-américain de la Fédération internationale de voile.



M. Marc-Antoine L'Allier

Administrateur
Membre indépendant
Membre du comité mixte
des services à la clientèle
Mandat de quatre ans
Nommé le 20 décembre 2017

Gestionnaire immobilier, Marc-Antoine L'Allier est fondateur et directeur général de LaMarque Gestion Immobilière inc., une firme spécialisée dans l'administration d'immeubles détenus en copropriétés divises, dont la valeur des actifs sous gestion totalise plus de 300 M\$.

Titulaire d'un baccalauréat en communication de l'Université d'Ottawa et d'un certificat de perfectionnement professionnel en gestion de copropriété de l'Université du Québec à Montréal, M. L'Allier accompagne clients et propriétaires immobiliers dans l'entretien, le maintien des actifs et l'administration de leurs bâtiments depuis 2011.

Marc-Antoine L'Allier possède également diverses expériences au sein de l'administration publique, ayant travaillé, entre autres, à titre de coordonnateur des communications et de conseiller politique en cabinet ministériel de 2011 à 2012.



M^{me} Lise Verreault

Administratrice
Membre indépendante
Membre du comité
des ressources humaines
Mandat de quatre ans
Nommée le 20 décembre 2017

Titulaire d'une maîtrise en gestion et développement des organisations de l'Université Laval, d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université du Québec à Rimouski et d'un certificat en gestion des services de santé et des services sociaux de l'Université de Montréal, Lise Verreault cumule une trentaine d'années d'expérience dans le domaine de la santé et des services sociaux, acquise au sein de l'administration publique à Québec et en régions.

M^{me} Verreault a amorcé sa carrière en gestion des ressources humaines dans les établissements de santé et a occupé le poste de présidente-directrice générale de l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent. Nommée administratrice d'État en 2007, elle a exercé plusieurs fonctions de sous-ministre adjointe, de sous-ministre associée et de sous-ministre au ministère de la Santé et des Services sociaux, au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science ainsi qu'au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Lise Verreault siège au conseil d'administration de l'Université Laval et elle occupe la fonction de présidente de la Société de gestion pour le soutien aux proches aidants.

Au cours des années 2000, M^{me} Verreault a siégé à plusieurs conseils d'administration, dont ceux de la Corporation d'hébergement du Québec, de l'Institut national de santé publique du Québec, du Centre de services partagés du Québec, de l'Agence du revenu du Québec, de la Société de gestion informatique du Québec, de l'Inforoute Santé du Canada, ainsi qu'à plusieurs conseils d'administration du Mouvement Desjardins, et ce, à l'échelle régionale et provinciale.



▼ Kathy Charest, conseillère en développement organisationnel
Direction adjointe au développement organisationnel et à la formation

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Vice-présidence à la gouvernance des projets

La Vice-présidence à la gouvernance des projets est responsable de la coordination gouvernementale des grands projets d'infrastructure et de la performance de la SQL en gestion de projets. À cet effet, elle voit au respect de la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique et à la gestion du portefeuille de projets, en plus d'assurer l'élaboration des dossiers d'opportunités et d'affaires des projets majeurs dont la SQL est gestionnaire, la mise en œuvre des plans intégrés d'assurance qualité dans le cadre des projets majeurs réalisés en association, ainsi que la reddition de comptes auprès du Secrétariat du Conseil du trésor. Par la veille qu'elle exerce, ainsi que par le développement qu'elle assure, la Vice-présidence à la gouvernance des projets contribue à l'évolution des pratiques d'affaires, à leur appropriation et à leur déploiement au sein de la SQL. Elle est également responsable des relations avec la Caisse de dépôt et placement du Québec en matière de projets de transport collectif.

Vice-présidence aux services à la gestion et aux opérations

La Vice-présidence aux services à la gestion et aux opérations offre l'expertise-conseil en analyse financière, budgétaire, tarifaire et de rentabilité, et veille à la gestion de la trésorerie et des comptes, ainsi qu'à la gestion administrative des baux. Elle assure la gestion des ressources humaines, le développement et le soutien à l'utilisation des systèmes et des technologies de l'information, de même que la gestion des activités contractuelles de l'organisation.

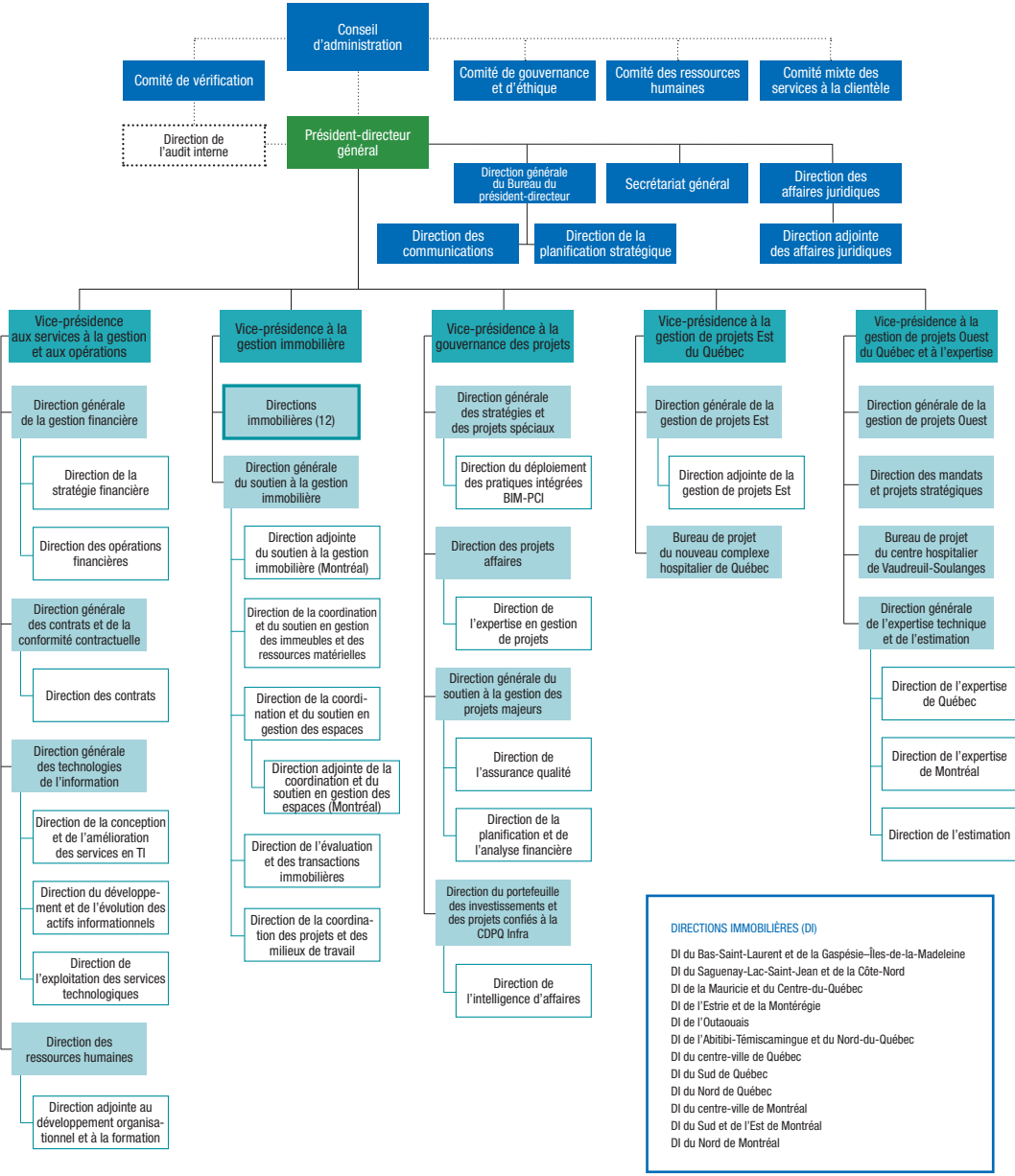
Vice-présidence à la gestion immobilière

La Vice-présidence à la gestion immobilière met à la disposition des ministères et des organismes des locaux, en plus de fournir des services de gestion des immeubles, des espaces et des projets (aménagement et maintien d'actifs). Les activités de cette vice-présidence sont décentralisées au sein des directions immobilières, qui ont la latitude requise pour répondre efficacement et rapidement aux besoins des clients qu'elles logent. La Vice-présidence à la gestion immobilière assure également l'ensemble des processus liés à l'évaluation et aux transactions immobilières, le développement d'environnements de travail innovants et performants pour l'administration publique, ainsi que la gestion des approvisionnements centralisés et des services aux occupants du siège social de la SQL.

Vice-présidence à la gestion de projets Ouest du Québec et à l'expertise et Vice-présidence à la gestion de projets Est du Québec

La Vice-présidence à la gestion de projets Ouest du Québec et à l'expertise, ainsi que la Vice-présidence à la gestion de projets Est du Québec agissent à titre de gestionnaires pour les projets majeurs d'infrastructure publique (supérieurs à 50 M\$), à l'exception des projets d'infrastructure routière. Elles prennent également en charge les projets importants (supérieurs à 5 M\$) de la SQL, du réseau de la santé et des services sociaux et, sur demande, ceux d'autres ministères et organismes publics. La Vice-présidence à la gestion de projets Ouest du Québec et à l'expertise offre, de plus, à la SQL et aux organismes publics toute l'expertise d'architecture, d'ingénierie et d'estimation nécessaire à la planification, à la réalisation et au suivi des projets d'immobilisation.

ORGANIGRAMME



Au 31 mars 2018

1

ST

▼ Zhen Tian, technicienne en administration de projets
Direction de l'intelligence d'affaires



ÉDIFICE WILDER

Au terme de plus de trois ans de travaux, la SQI inaugurerait officiellement, le 11 septembre 2017, un important projet sur la place des Festivals, au cœur du Quartier des spectacles à Montréal : l'Édifice Wilder Espace danse.

Construit en 1918 selon les plans de l'architecte Charles R. Tetley, l'Édifice Wilder a d'abord appartenu au fabricant et commerçant de meubles montréalais H. A. Wilder. Il a été acquis par le gouvernement en 1998.

La transformation du bâtiment néoclassique de neuf étages, certifié LEED, comportait la rénovation de l'immeuble existant et la construction de deux annexes de six et huit étages regroupées autour d'un vaste atrium, et dont les murs rideaux servent d'écrans aux projections extérieures.

L'Édifice Wilder crée une nouvelle synergie dans le milieu de la danse en abritant quatre organismes de création et de diffusion : Les Grands Ballets Canadiens de Montréal, Tangente, l'Agora de la danse et l'École de danse contemporaine de Montréal. L'immeuble, d'une superficie de 23 800 mètres carrés, abrite également des bureaux du ministère de la Culture et des Communications, ainsi que ceux du Conseil des arts et des lettres du Québec.

Ponctués de plusieurs imprévus – notamment en raison de l'état de la structure en béton et de la présence d'amiante et de sols contaminés – le projet a constitué un véritable défi, relevé avec brio par l'équipe de projet. Les nouvelles installations, adaptées aux normes internationales dans le domaine de la danse, comprennent des studios de répétition et de production, des salles d'entraînement, des ateliers de costumes, ainsi que des locaux techniques et administratifs; elles constituent un lieu de création, de production, de formation et de diffusion unique au Canada.



**FAITS
SAILLANTS
DE L'EXERCICE**

**VISION
STRATÉGIE
INNOVATION**

LA SQI EN CHIFFRES

3 169 870 m²
DONT 54 % EN PROPRIÉTÉ

Un parc immobilier diversifié
au service des ministères
et des organismes
gouvernementaux.



▼ Nouvel édifice gouvernemental à Saint-Jérôme

▲ PARC IMMOBILIER AU 31 MARS 2018

VOCATION	ENSEMBLE DU PARC IMMOBILIER	PROPRIÉTÉ		LOCATION	
	Variation vs 2016-2017	Superficie (en milliers de m²)	Nombre d'immeubles	Superficie (en milliers de m²)	Nombre d'immeubles
Immeubles de bureaux	0,7 %	480,3	55	1 230,7	507
Entrepôts	0,1 %	56,7	10	67,1	36
IMMEUBLES SPÉCIALISÉS					
Palais de justice	-0,1 %	431,9	43	6,6	10
Centres de transport	-0,3 %	205,9	91	0	0
Établissements de détention	6,2 %	214,5	16	46,1	2
Postes de la Sûreté du Québec	-0,6 %	170,3	72	51,1	57
Laboratoires	-0,9 %	51,5	4	1,4	1
Maisons d'enseignement et centres d'archives	0 %	65,3	9	33,1	7
Ateliers et autres	4,2 %	33,6	45	23,9	46
TOTAL	0,9 %	1 710	345	1 460	666

Principaux mouvements du parc au cours de l'exercice

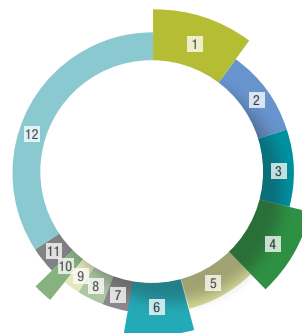
Ajout de superficie :

- Nouveau bail au 150, rue Sainte-Catherine Ouest, à Montréal, pour la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (13 000 m²)
- Rénovation de l'Édifice Wilder, situé au 307, rue Sainte-Catherine Ouest, à Montréal (6 160 m²)
- Construction d'un bâtiment en location au 275, rue Latour, à Saint-Jérôme (6 500 m²)
- Construction d'un établissement de détention au 902, route 111 Ouest, à Amos (15 317 m²)

Réduction de superficie :

- Réduction dans les locations au 2215, boulevard Marcel-Laurin, à Montréal (-4 300 m²), au 276, rue Saint-Jacques Ouest, à Montréal (-3 200 m²), au 480, boulevard Saint-Laurent, à Montréal (-2 060 m²) et au 390, rue Notre-Dame Ouest, à Montréal (-2 050 m²)
- Vente de l'immeuble situé au 577, boulevard Henri-Bourassa Est, à Montréal (-3 665 m²)

RÉPARTITION DES SUPERFICIES LOCATIVES PAR CLIENT



Avec ses 841 baux, conclus auprès de **591 locateurs** différents, la SQI est un intervenant majeur de l'industrie immobilière québécoise.

**841
BAUX**

PORTEFEUILLE DE PROJETS

81
PROJETS
 UN PORTEFEUILLE
 D'UNE VALEUR TOTALE
 DE 20,2 G\$¹

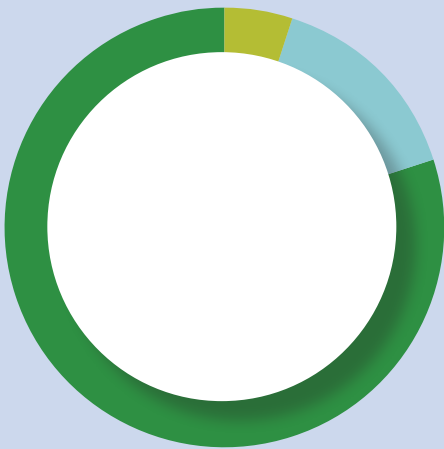
GESTIONNAIRE

67
PROJETS
 D'UNE VALEUR TOTALE
 DE 7,1 G\$²

ASSOCIÉE

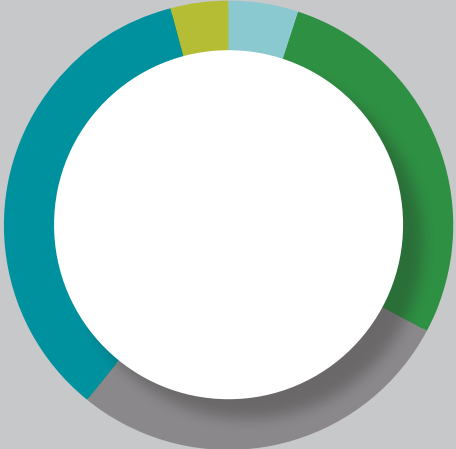
14
PROJETS
 D'UNE VALEUR TOTALE
 DE 13,1 G\$

SQI GESTIONNAIRE³
 RÉPARTITION PAR SECTEURS



	PROVENANCE	NOMBRE	%	BUDGET GLOBAL (\$)
	Édifices gouvernementaux	23	15 %	1 087 814 981
	Santé et services sociaux	35	80 %	5 643 464 020
	Autres	9	5 %	325 283 928
	TOTAL	67	100 %	7 056 562 929

SQI ASSOCIÉE⁴
 RÉPARTITION PAR SECTEURS



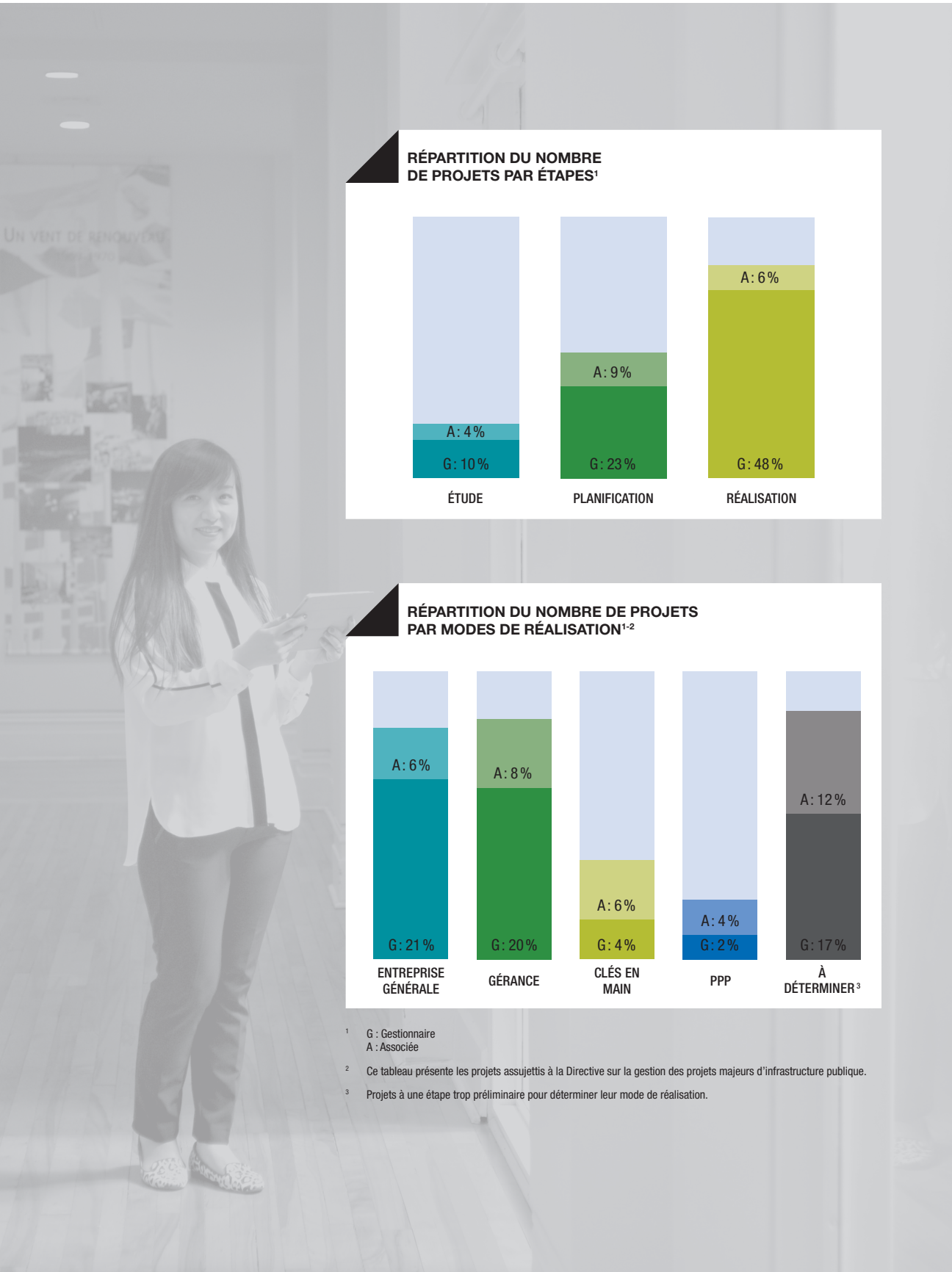
	PROVENANCE	NOMBRE	%	BUDGET GLOBAL (\$)
	Enseignement supérieur et recherche	4	5 %	659 336 649
	Santé et services sociaux	1	28 %	3 630 800 000
	Transport	2	28 %	3 695 500 000
	Transport collectif	4	35 %	4 663 300 100
	Autres	3	4 %	514 240 000
	TOTAL	14	100 %	13 163 176 749

¹ Coût prévu des projets en planification ou en réalisation (SQI gestionnaire et associée), excluant les projets à l'étude (compte tenu que plusieurs de ces projets sont en cours d'évaluation).

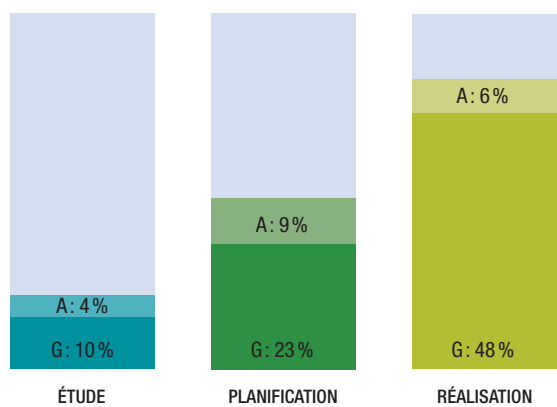
² Selon les informations accessibles au 31 mars 2018.

³ Gestionnaire : la responsabilité de la SQI consiste à prendre en charge le développement d'un projet d'infrastructure publique, de l'étape de l'étude à sa clôture.

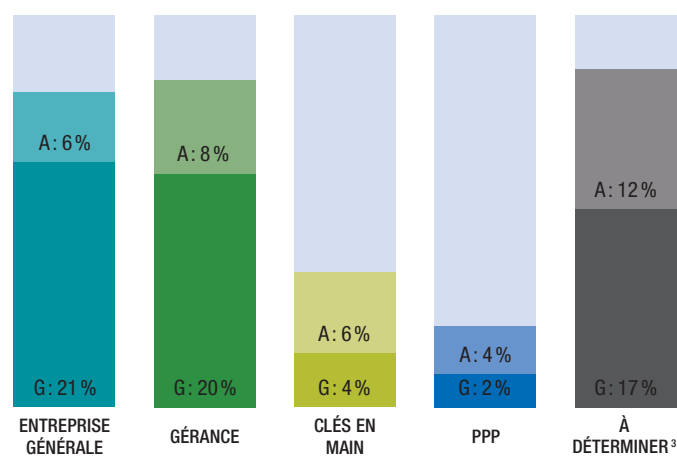
⁴ Associée : le rôle de la SQI consiste à accompagner l'organisme public dans la planification et le suivi d'un projet d'infrastructure majeur.



RÉPARTITION DU NOMBRE
DE PROJETS PAR ÉTAPES¹



RÉPARTITION DU NOMBRE DE PROJETS
PAR MODES DE RÉALISATION¹⁻²



¹ G : Gestionnaire
A : Associée

² Ce tableau présente les projets assujettis à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique.

³ Projets à une étape trop préliminaire pour déterminer leur mode de réalisation.

PROJETS LIVRÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2017-2018

- Aménagement de la place des Canotiers dans le Vieux-Port de Québec (38,7 M\$), au 40, rue Dalhousie, à Québec
- Réaménagement de l'urgence et des cliniques externes de l'Hôpital d'Alma (37,2 M\$) au 300, boulevard Champlain, à Alma
- Agrandissement de l'Hôpital Sainte-Croix, permettant d'accueillir les locaux du Centre famille-enfant Girardin (33,7 M\$) au 570, rue Hériot, à Drummondville
- Construction d'un nouvel édifice administratif et renforcement structural des dalles du bâtiment existant (33,1 M\$) au 85, rue De Martigny, à Saint-Jérôme
- Mise aux normes et agrandissement du centre administratif Louis-Joseph-Moreault (7,8 M\$) au 337, rue Moreault, à Rimouski
- Aménagement de l'établissement Leclerc (19,5 M\$), ministère de la Sécurité publique, au 400, montée Saint-François, à Laval
- Construction d'un nouvel édifice pour loger le dispensaire et le CLSC Naskapi (17,9 M\$) au 1008, rue Naskapi, à Kawawachikamach
- Mise aux normes, rénovation et réaménagement de l'intérieur du siège social de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (29,7 M\$) au 1125, Grande Allée Ouest, à Québec
- Construction d'un bâtiment en location (5,7 M\$), ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, au 275, rue Latour, à Saint-Jérôme



▼ Place des Canotiers, Québec

Un total de plus de
62 M\$ d'économies
lors des cinq
derniers exercices,
par rapport aux
budgets approuvés
des projets de plus
de 5 M\$ livrés.

13,4 M\$

ÉCONOMIES RÉALISÉES
DANS LES PROJETS
LIVRÉS

	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	TOTAL
Nombre de projets ¹	10	6	12	9	9	46
Coût final (M\$) ²	210,1	149,8	279,8	637,9	223,3	1500,9
Budget approuvé (M\$) ³	222,3	163,1	291,7	649,3	236,7	1563,1
Écart (M\$) ⁴	-12,2	-13,3	-11,9	-11,4	-13,4	-62,2
Écart	-5,5 %	-8,2 %	-4,1 %	-1,8 %	-5,66 %	-3,98 %

¹ Projets de plus de 5 M\$.

² Coût final : coût final réel ou anticipé au 31 mars 2018. À la suite de la livraison d'un projet, il peut s'écouler plusieurs mois, voire quelques années, avant que le coût final réel ne soit établi.

³ Budget approuvé : budget autorisé par l'autorité compétente avant le début de l'étape de réalisation du projet. Le budget approuvé tient compte, le cas échéant, des ajustements associés aux changements de programme dûment autorisés par l'autorité compétente après l'autorisation de réalisation.

⁴ Un écart négatif correspond à une économie réalisée par rapport au budget approuvé.

QUELQUES PROJETS EN COURS

NOUVEAU COMPLEXE HOSPITALIER SUR LE SITE DE L'HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS, À QUÉBEC

Budget autorisé : 1,967 G\$

Livraison prévue : automne 2025

Cet hôpital regroupera, sur un même site, les soins et les services actuellement dispensés par deux hôpitaux du CHU de Québec-Université Laval. À cette fin, l'ensemble des activités de l'Hôtel-Dieu de Québec sera transféré vers le site de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus (HEJ), ce qui inclut les secteurs de la recherche, de l'hôtellerie et de la radiothérapie.

Le projet comprend un centre intégré de cancérologie et vise également le développement immobilier lié au projet des sciences neurologiques de l'HEJ. Il inclut la relocalisation de certaines activités de l'HEJ dans de nouveaux bâtiments, le réaménagement de secteurs existants et la création d'une plateforme clinicologistique hors site desservant l'ensemble des hôpitaux de l'établissement de soins et de services de santé.

Projet réalisé selon le mode «gérance de construction».

PROJET IMMOBILIER D'ESTIMAUVILLE (COMMISSION DES NORMES, DE L'ÉQUITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL)

Budget autorisé : 154,4 M\$

Livraison prévue : hiver 2020-2021

Situé dans un écoquartier développé par la Ville de Québec, le projet immobilier D'Estimauville est la solution immobilière retenue pour doter la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail d'un nouveau siège social.

Il vise la construction d'un nouvel édifice de 34 500 m² et d'un stationnement étagé de 640 places.

Projet réalisé selon le mode «gérance de construction».

CONSTRUCTION DU CENTRE MÈRE-ENFANT ET DE L'URGENCE DE L'HÔPITAL FLEURIMONT, À SHERBROOKE

Budget autorisé : 197,7 M\$

Livraison prévue : printemps 2021

Le projet vise à repositionner l'offre de soins et de services en pédiatrie et en obstétrique, ainsi que l'urgence de l'Hôpital Fleurimont. La solution retenue est une construction neuve de 26 400 m² attenante à l'aile 6 sur le site de l'hôpital afin d'abriter le Centre mère-enfant, la nouvelle urgence et un nouveau hall d'entrée.

Projet réalisé selon le mode «conception - construction - financement».

RÉFECTION DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

Budget autorisé : 29,7 M\$

Livraison prévue : automne 2018

Le Grand Théâtre de Québec est un édifice patrimonial emblématique de la ville de Québec. Le projet, qui vise à contrer la dégradation de son enveloppe extérieure, consiste en l'érection d'une deuxième façade vitrée mettant en écrin le bâtiment. Ce concept moderne et novateur respecte la facture d'origine tout en conservant et en protégeant, à l'intérieur, l'œuvre d'art de Jordi Bonet, intimement liée à l'enveloppe. Le projet comprend également certains travaux de maintien d'actifs, des aménagements extérieurs, une nouvelle mise en lumière, ainsi qu'une nouvelle signalisation.

Projet réalisé selon le mode «conception - construction».

MODES DE RÉALISATION DES PROJETS

ENTREPRISE GÉNÉRALE

Le mode entreprise générale consiste, pour la Société québécoise des infrastructures, à compléter les plans et les devis détaillés avant de procéder au lancement de l'appel d'offres public visant à confier la construction de l'infrastructure à un seul entrepreneur.

CONSTRUCTION D'UN NOUVEL HÔPITAL À VAUDREUIL-SOULANGES

Budget autorisé : 1,5 G\$
Livraison prévue : printemps 2026

Le projet, qui vise à combler les besoins liés à la croissance significative de la population, consiste en la construction d'un nouveau centre hospitalier sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges, dans l'Ouest-de-l'Île de Montréal. Construit sur un terrain vacant situé à l'intersection des autoroutes 30 et 40, le nouvel hôpital, de plus de 400 lits, offrira un accès de proximité aux soins par le biais de services hospitaliers à toute la région. Ce projet majeur fait, à l'heure actuelle, l'objet d'un dossier d'affaires.

Projet réalisé selon le mode « conception - construction - financement ».

NOUVEAU PAVILLON DE SOINS EN SANTÉ MENTALE À L'HÔPITAL RÉGIONAL DE SAINT-JÉRÔME

Budget autorisé : 110,4 M\$
Livraison prévue : automne 2021

Le projet vise la construction d'un nouveau pavillon de soins en santé mentale d'une superficie de 15 842 m², répartis sur cinq niveaux. La construction du nouveau pavillon requiert la démolition du pavillon existant, situé sur le site adjacent. Une fois complétée, cette nouvelle construction offrira des services de première ligne et régionaux spécialisés en matière de santé mentale, tant pour les adultes que pour les jeunes, conformément à la mission régionale d'hospitalisation de courte durée en pédopsychiatrie.

Projet réalisé selon le mode « entreprise générale ».

CENTRE D'HÉBERGEMENT DE CARTIERVILLE

Budget autorisé : 16,8 M\$
Livraison prévue : hiver 2018-2019

Les locaux du Centre d'hébergement de Cartierville seront réaménagés dans deux des six ailes du bâtiment existant. D'une superficie de 4 674 m², le centre, construit à la fin des années 70, est aménagé sur trois étages et offre 112 chambres, ainsi que des espaces communs et des services aux bénéficiaires. Deux agrandissements mineurs complémentaires seront greffés au bâtiment existant dans le but d'améliorer l'offre de services.

Projet réalisé selon le mode « entreprise générale ».

RÉFECTION DE LA MAÇONNERIE ET REMPLACEMENT DES FENÊTRES PATRIMONIALES DE L'ÉDIFICE ERNEST-CORMIER

Budget autorisé : 12 M\$
Livraison prévue : automne 2018

Le projet vise la restauration, la consolidation et le remplacement de certaines pierres de taille endommagées afin de prévenir les infiltrations d'eau et la dégradation de l'édifice patrimonial, construit dans les années 1920. Il englobe également la mise à neuf de toutes les fenêtres d'origine de l'édifice, qui loge la cour d'appel du Québec et les bureaux de la Société québécoise des infrastructures à Montréal. En 2017, l'Association canadienne d'experts-conseils de patrimoine a remis aux professionnels du projet, la firme EVOQ, le prix Mérite pour la qualité des travaux effectués sur la maçonnerie.

Projet réalisé selon le mode « entreprise générale ».

GÉRANCE DE CONSTRUCTION

Le mode gérance de construction consiste, pour la Société québécoise des infrastructures, à confier la construction de l'infrastructure à plusieurs entrepreneurs, et ce, après que l'ensemble des plans et devis détaillés des divers lots ont été complétés.

CONCEPTION-CONSTRUCTION

Le mode conception-construction consiste à confier à une entreprise ou à un groupement d'entreprises la préparation des plans et des devis et la construction de l'infrastructure publique, le prix du contrat faisant l'objet de versements mensuels selon l'avancement des travaux.

CONCEPTION-CONSTRUCTION-FINANCEMENT

Le mode conception-construction-financement consiste à confier à une entreprise ou à un groupement d'entreprises la préparation des plans et des devis, la construction de l'infrastructure publique et le financement des travaux de conception et de construction, le prix du contrat faisant l'objet d'un nombre limité de versements.

PROJETS RÉALISÉS EN ASSOCIATION – LA RIGUEUR ET L'EXPÉRIENCE DE LA SQI AU SERVICE DE SES PARTENAIRES

La complexité croissante des projets d'infrastructure publique, les investissements considérables qu'ils nécessitent, et la diversité grandissante des modes de réalisation qui peuvent leur être appliqués exigent de faire appel à une expertise crédible et de très haut niveau. L'implication de la SQI dans la planification et dans la gestion des projets majeurs réalisés par les organismes publics donne au gouvernement l'assurance que les projets soumis à son approbation seront réalisés avec efficience, en fonction de décisions éclairées et solidement étayées.

Que ce soit dans le secteur de l'éducation et de l'enseignement supérieur, des installations sportives, communautaires, touristiques et de loisir, ou dans le secteur du transport collectif ou du réseau routier, les organismes qui conservent la maîtrise de leur projet et qui s'associent à la SQI bénéficient de son expertise, de sa compétence et de ses conseils tout

au long des étapes d'étude, de planification et de réalisation. Cette expertise se manifeste notamment par un soutien constant lors des activités liées à l'élaboration du dossier d'opportunité et du dossier d'affaires, et lors de la réalisation des travaux de construction. Ce soutien s'applique à l'égard de la portée, du budget, de la gestion des risques, du choix du mode de réalisation, de l'échéancier, du plan de gestion et de la gouvernance à mettre en place.

L'association de la SQI aux projets réalisés par les organismes publics fait également en sorte que, n'étant pas partie prenante aux projets, elle peut réaliser, à la demande des autorités gouvernementales, une reddition de comptes indépendante.

Voici quelques exemples de projets auxquels l'association avec la SQI apporte une véritable valeur ajoutée :

PROJET	OPIP ¹	BUDGET AUTORISÉ PAR LE CONSEIL DES MINISTRES	MODE DE RÉALISATION	ÉTAPE EN COURS
Reconstruction de l'échangeur Turcot	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	3 673,3 M\$	Conception-construction	Réalisation
Construction du Complexe des sciences de l'Université de Montréal à Outremont	Université de Montréal	348,3 M\$	Entreprise générale	Réalisation
Ajout d'espaces au centre-ville pour HEC Montréal	HEC Montréal	²	Entreprise générale	Planification
Aménagement de la phase III de la Promenade Samuel-De Champlain	Commission de la capitale nationale du Québec	²	Gérance	Planification

¹ Organisme public initiateur du projet.

² Le budget n'est pas autorisé par le Conseil des ministres à l'étape de la planification.



▼ Denis Vallières, coordonnateur en discipline d'électricité
 Direction de l'expertise de Québec
 Ferdinand Simard, coordonnateur en discipline mécanique
 Direction de l'expertise de Québec
 Isabelle Lavoie, coordonnatrice en discipline d'architecture
 Direction de l'expertise de Québec

GESTION CONTRACTUELLE

Maintenir la SQL parmi les organisations appliquant les plus hauts standards en matière de gestion contractuelle, conformément à ses valeurs d'intégrité et de rigueur.

6 779
CONTRATS

Contrats¹ de travaux de construction, ainsi que de services professionnels, de services de nature technique et d'approvisionnement octroyés en 2017-2018 par la SQL, pour une valeur d'un peu plus de 644,5 M\$². De ce nombre, 1 534 contrats de 10 000 \$ et plus représentent 97,4 % (628 M\$) de la valeur totale.

86 %

Proportion de la valeur totale des contrats octroyés à la suite d'un processus d'appel d'offres public. Les autres contrats sont répartis en appels d'offres sur invitation (1 %) et en contrats de gré à gré (13 %).

2 765

Nombre d'entrepreneurs, de prestataires de services et de fournisseurs différents, ce qui témoigne d'une saine concurrence et d'une alternance des contractants.

¹ Excluent les contrats inférieurs à 1 000 \$, les contrats conclus avec un organisme public, ainsi que les engagements contractés dans le cadre d'une entente regroupée d'achats ou de services conclue par le Centre de services partagés du Québec, dont la SQL peut bénéficier.

² Ce montant exclut la valeur de deux contrats de services d'intermédiaire de marché qui ne sera connue qu'au moment de la vente de chaque immeuble, la rémunération étant déterminée sur la base d'un pourcentage du prix de vente.

▲ CONTRATS OCTROYÉS EN 2017-2018 PAR NATURE ¹

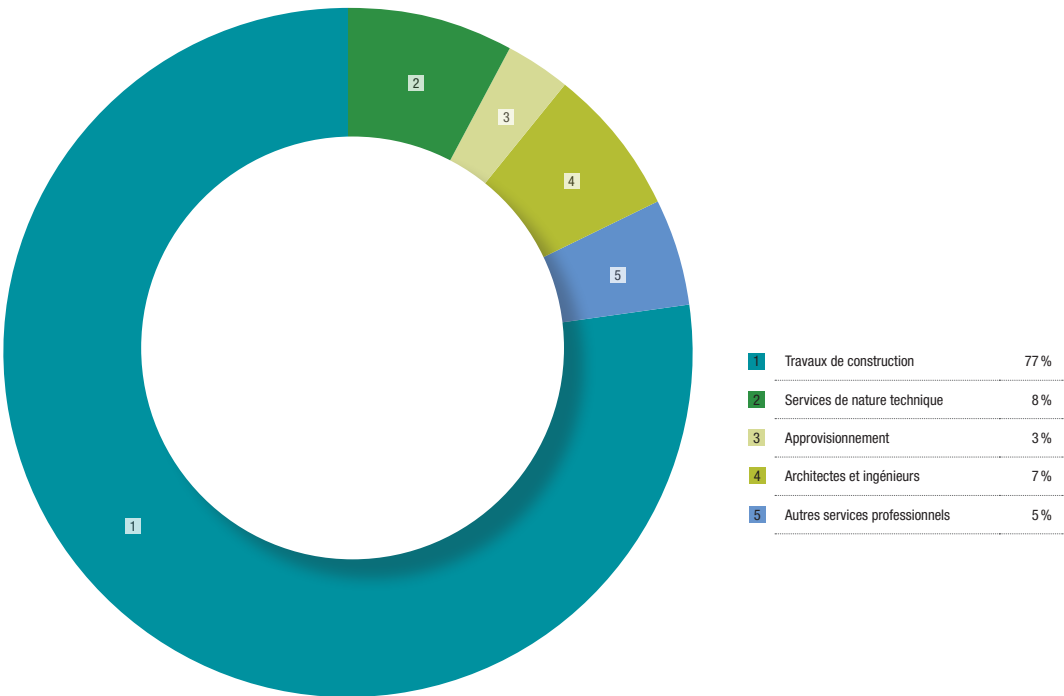
	VALEUR DES CONTRATS (000 \$)	NOMBRE DE CONTRATS
Architectes et ingénieurs	44 678,1	426
Travaux de construction	498 501,1	3 589
Services de nature technique	48 707,6	1 494
Approvisionnement	19 459,6	843
Autres services professionnels	33 158,9	427
TOTAL ²	644 505,3 ³	6 779

¹ Excluent les contrats inférieurs à 1 000 \$, les contrats conclus avec un organisme public, ainsi que les engagements contractés dans le cadre d'une entente regroupée d'achats ou de services conclue par le Centre de services partagés du Québec, dont la SQI peut bénéficier.

² Du nombre total de 6 779 contrats, 44 contrats, d'une valeur de 105,6 M\$, ont été adjugés par la SQI, puis cédés au gérant-construteur dans le cadre du projet du nouveau complexe hospitalier, à Québec. Cette valeur était incluse à même le contrat du gérant-construteur adjugé en 2016-2017 à titre de provision pour le paiement des contrats à lui être cédés dans le cadre de la phase 1 du projet.

³ Ce montant exclut la valeur de deux contrats de services d'intermédiaire de marché qui ne sera connue qu'au moment de la vente de chaque immeuble, la rémunération étant déterminée sur la base d'un pourcentage du prix de vente.

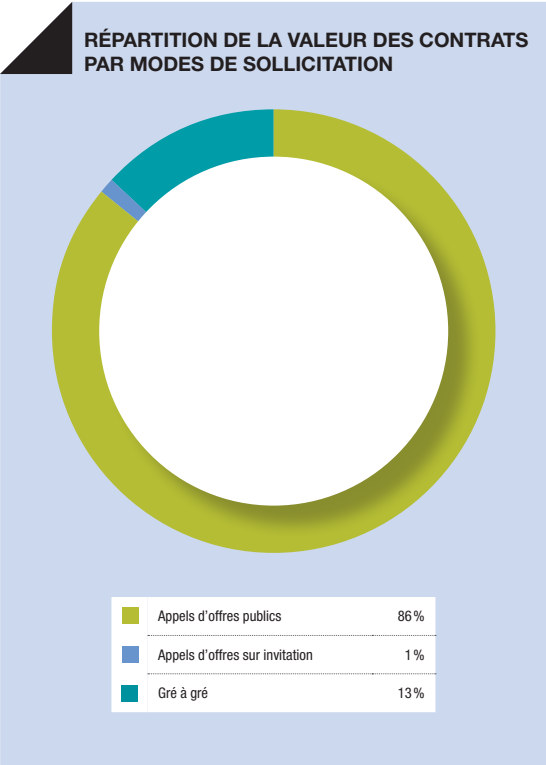
▲ RÉPARTITION DE LA VALEUR DES CONTRATS OCTROYÉS
PAR NATURE DE CONTRATS



▲ **CONTRATS OCTROYÉS EN 2017-2018**
PAR MODES DE SOLlicitATION¹

	VALEUR DES CONTRATS (000 \$)	NOMBRE DE CONTRATS
Appels d'offres publics	550 275,4	488
Appels d'offres sur invitation	8 762,2	226
Gré à gré	85 467,7	6 065
TOTAL²	644 505,3³	6 779

¹ Excluent les contrats inférieurs à 1 000 \$, les contrats conclus avec un organisme public, ainsi que les engagements contractés dans le cadre d'une entente regroupée d'achats ou de services conclue par le Centre de services partagés du Québec, dont la SQI peut bénéficier.
² Dont 5 245 contrats inférieurs à 10 000 \$, pour une valeur d'un peu plus de 16 M\$.
³ Ce montant exclut la valeur de deux contrats de services d'intermédiaire de marché qui ne sera connue qu'au moment de la vente de chaque immeuble, la rémunération étant déterminée sur la base d'un pourcentage du prix de vente.





▼ Caroline Fontaine, directrice générale
Direction générale des contrats et de la conformité contractuelle

EFFECTIFS

Au cœur de la réussite
de notre mission, un personnel
motivé, dynamique et efficace

919

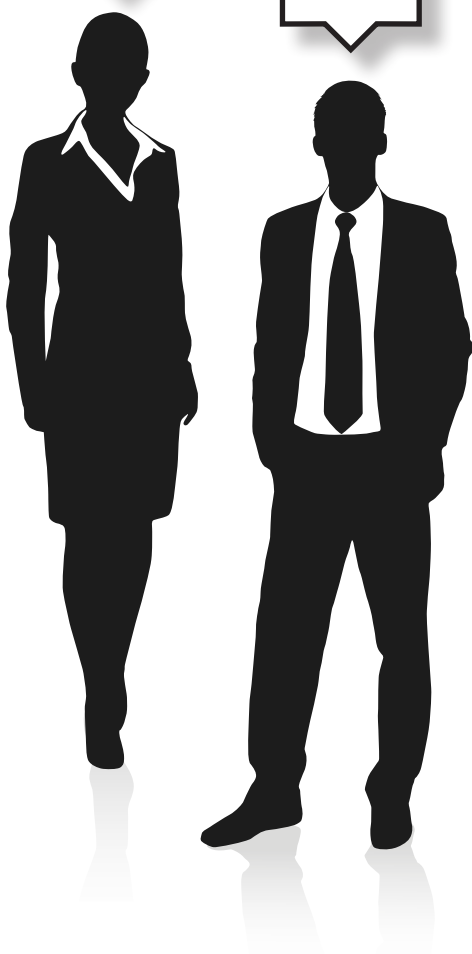
EFFECTIFS AU
31 MARS 2018

46 ans

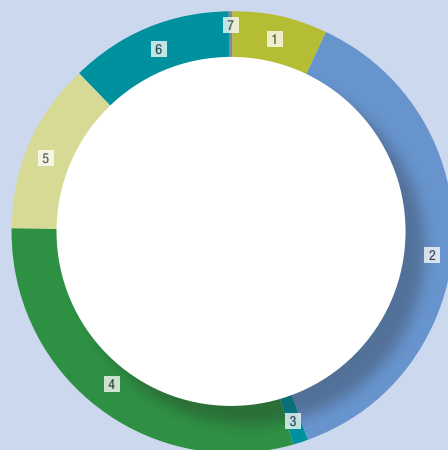
ÂGE MOYEN DU
PERSONNEL

46 %
FEMMES

54 %
HOMMES



PROPORTION PAR CATÉGORIES
DE PERSONNEL



1	Personnel d'encadrement	7,2 %
2	Personnel professionnel	37,3 %
3	Avocats juristes	1,3 %
4	Personnel technique	29,5 %
5	Personnel de bureau	12,7 %
6	Personnel ouvrier	11,9 %
7	Stagiaires et étudiants	0,1 %

**RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
DU PERSONNEL**

94,01 %
TAUX DE
RÉTENTION

8 %
RÉGION
EST

59 %
RÉGION
DE QUÉBEC

27 %
RÉGION DE
MONTRÉAL

6 %
RÉGION
OUEST

545 employés
formés, un
investissement
de 1,2 % de la
masse salariale
(année civile 2017)

UNE ORGANISATION PERFORMANTE

UN PARC GÉRÉ DE FAÇON OPTIMALE

Une préoccupation constante pour l'entretien des immeubles et le maintien des actifs

La SQL est responsable d'assurer la pérennité du parc immobilier de l'administration gouvernementale. Elle doit donc maintenir ses actifs dans un état satisfaisant pour en assurer l'intégrité physique et fonctionnelle à long terme. En conformité avec la capacité d'investissement du gouvernement, elle planifie et réalise ses interventions dans une perspective de conservation, en fonction de l'état de chaque immeuble.

Pour les immeubles dont elle est propriétaire, la SQL procède à l'inspection régulière de leurs composantes, à leur entretien et à leur réparation, de même qu'aux activités quotidiennes requises afin d'assurer les services aux occupants, ainsi que la sécurité et la durabilité des lieux. Les informations recueillies lors de ces inspections servent, par la suite, à évaluer la condition des immeubles, à déterminer les investissements requis en maintien d'actifs et à établir le déficit de maintien d'actifs (DMA) du parc de la SQL. Depuis l'exercice 2015-2016, la SQL applique, à l'ensemble de son parc immobilier, son nouveau Cadre de gestion des infrastructures, lequel a été élaboré selon les orientations émises par le Secrétariat du Conseil du trésor. Ce faisant, un portrait annuel de l'état du parc immobilier est produit afin d'orienter les investissements et, ainsi, d'assurer la pérennité des infrastructures.

Dans l'ensemble, les indices d'état moyen des différentes catégories d'immeubles sont demeurés relativement stables par rapport à l'exercice précédent, même si les niveaux de quelques immeubles ont évolué au gré des inspections et des travaux réalisés.

Au Plan annuel de gestion des investissements publics en infrastructures 2018-2019, le DMA présente un accroissement global net de 57 M\$ par rapport à celui de l'exercice précédent, et ce, malgré des investissements de résorption du DMA de 10,3 M\$. Cette situation s'explique principalement par l'inspection de certains immeubles ayant permis d'identifier, de manière précise, l'ampleur des travaux nécessaires ou pour lesquels ce DMA sera résorbé sous peu, au terme de la démolition ou de la disposition d'immeubles excédentaires.

794 projets

d'amélioration¹ et de maintien d'actifs² (moins de 5 M\$) amorcés ou terminés au cours de l'exercice, pour une dépense annuelle totale de 37,9 M\$.

¹ Amélioration : travaux qui ont pour but d'accroître le potentiel de service d'une infrastructure existante.

² Le déficit de maintien d'actifs est constitué de l'ensemble des travaux de maintien d'actifs qui auraient normalement dû être réalisés antérieurement à l'inspection. On entend par « maintien d'actifs » tous les travaux ponctuels qui servent à maintenir ou à rétablir l'état physique d'une infrastructure à un niveau permettant la poursuite de son utilisation aux fins auxquelles elle est destinée.

97,4 % **Taux d'occupation** des
immeubles maintenu au-dessus
de 97 % depuis plus de six ans
(3 086 142 m² sur une superficie
totale de 3 169 870 m²)

12 %¹ **Indice de vétusté** physique des
immeubles de la SQI, ce qui respecte
la cible fixée (< 15 %)

▲ ÉVALUATION DE L'INDICE D'ÉTAT DES INFRASTRUCTURES¹

	NOMBRE ²	SUPERFICIE (M ²) ³	ÂGE MOYEN (ANS) ⁴	INDICE D'ÉTAT (%)			INDICE D'ÉTAT MOYEN	DÉFICIT DE MAINTIEN D'ACTIFS (M\$)	INDICE D'ÉTAT MOYEN DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
				ABC	D	E			
IMMEUBLES									
Immeubles de bureaux	56	483 592	36	75	18	7	C	85,9	C
Autres édifices spécialisés	159	413 519	32	82	14	4	C	28,6	B
Palais de justice	43	429 812	37	70	29	1	B	114,5	B
Établissements de détention	13	193 240	23	76	4	20	C	107	D
Postes de la Sûreté du Québec	72	170 390	23	88	12	0	B	11	C
Immeubles non locatifs et excédentaires	6	7 425	48	5	0	95	E	41,8	E
OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL									
Stationnements et tunnels ⁵	19	233 262	19	6	0	94	6	20,9	E
TOTAL	368	1 931 240						409,7	

¹ Données au 20 novembre 2017.

² L'inventaire exclut les baux emphytéotiques, les immeubles en construction et les immeubles loués en vertu de contrats de location acquisition, notamment l'édifice situé au 3800, rue de Marly, à Québec.

³ Les données relatives à la dimension des immeubles représentent la superficie locative, conformément à la norme BOMA 96. Les immeubles non locatifs, les stationnements et les tunnels sont mesurés en fonction des superficies brutes de l'aménagement ou de la construction.

⁴ L'âge moyen représente l'âge « apparent » des infrastructures. Celui-ci correspond au nombre d'années qu'une infrastructure évoque, compte tenu notamment de son âge chronologique, des travaux réalisés et de son utilité.

⁵ Inspection de la catégorie « stationnements et tunnels » entamée durant l'exercice 2016-2017, à hauteur de 21 %.

¹ Pourcentage obtenu en divisant le déficit de maintien d'actifs par la valeur de remplacement des immeubles.

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

1 165 mégajoules/m² au 31 mars 2018 par rapport à 1 141 mégajoules au 31 mars 2017. Augmentation de 9,1 % au 31 mars 2018, de la consommation énergétique du parc immobilier en propriété par rapport à l'année de référence 2012-2013.

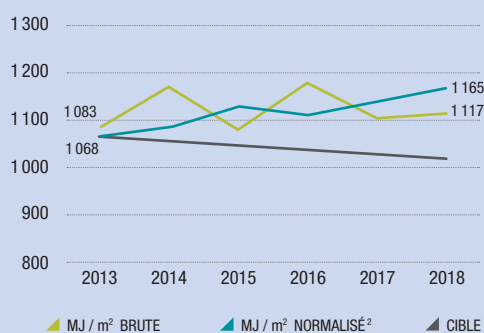
Cette modification est principalement due à l'ajout au parc de trois nouveaux centres de détention au cours des deux dernières années, soit ceux de Sept-Îles, de Roberval et d'Amos.

Ces bâtiments étant exploités en continu, leur consommation unitaire est supérieure à la moyenne du parc.

Malgré une hausse de la consommation énergétique, les émissions des gaz à effet de serre sont en diminution en raison du recours à l'alimentation continu en gaz naturel, qui a permis une réduction considérable de la consommation de mazout pour combler les besoins de chauffage.

2,1 % Augmentation de la consommation énergétique

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE (AU 31 MARS)¹



¹ Dans le but d'uniformiser les méthodes de calcul avec celles proposées par Transition énergétique Québec pour la reddition de comptes gouvernementale, des modifications ont été apportées à la méthodologie de calcul de la normalisation. Ces modifications ont été appliquées à partir de l'année de référence, soit 2012-2013.

² Normalisé en fonction de la normale climatique.



▼ Arnaud Atlan, directeur
Direction de l'intelligence d'affaires

UNE PERFORMANCE FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Après un gel de la tarification de ses services de quelques années, la SQL a entrepris, en 2017-2018, une mise à niveau progressive de sa tarification en location d'espaces et en tarifs d'honoraires. Cette initiative lui a permis d'atteindre les résultats anticipés pour l'exercice clos le 31 mars 2018 et de consolider sa situation financière pour les années à venir avec un excédent de 18,3 M\$.

Par ailleurs, des ajouts de ressources ont augmenté la capacité de réalisation de l'organisation en gestion de projets, contribuant ainsi à réduire les frais généraux et administratifs nets de plus de 2,5 M\$ par rapport à l'exercice précédent.

0 M\$

CONTRIBUTION DU
GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC

À la suite du dégel progressif de sa tarification, aucune contribution du gouvernement du Québec n'a été requise pour atteindre l'équilibre financier.

11 %

RÉDUCTION DES FRAIS
GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS NETS

Une hausse du volume d'activité en gestion de projets a permis de réduire les frais généraux et administratifs nets de plus de 11 %.

30 M\$

RÉDUCTION DE LA
DETTE NETTE

Malgré des investissements de plus de 143 M\$ dans ses propriétés, la SQL a réduit sa dette de plus de 30 M\$.

UNE ORGANISATION À L'ÉCOUTE DE SA CLIENTÈLE

CENTRE D'APPELS

Accessible 24 heures par jour, sept jours par semaine, le centre d'appels permet aux clients d'établir un contact direct avec la SQI et d'obtenir une réponse immédiate à leurs demandes de service en matière de confort, d'entretien et de sécurité des immeubles, qu'ils soient logés dans un édifice en propriété ou en location.

55 322

Demandes traitées par le centre d'appels (52 669 en 2016-2017, 48 861 en 2015-2016, 50 174 en 2014-2015, et 48 541 en 2013-2014 (propriété et location))

84,5 %¹

Taux global de satisfaction à l'égard du traitement des demandes de service (85,2 % en propriété et 82,8 % en location)

33

Nombres de plaintes formulées par des utilisateurs des édifices et des services de la SQI qui ont nécessité une intervention du Bureau des plaintes (accessible au 418 644-4542 et à plainte@sqi.gouv.qc.ca).

Ces plaintes concernaient principalement le traitement des appels de service, les services d'entretien ménager, l'accessibilité des stationnements, l'entretien, ainsi que le confort des lieux (température).

¹ Pour l'année 2017-2018, des modifications ont été apportées à la méthode de calcul du taux de satisfaction de la clientèle.

QUELQUES TÉMOIGNAGES DE CLIENTS SATISFAITS

- ▲ À propos des services rendus par Karim El Haial, technicien en exploitation d'immeubles à la Direction immobilière du Nord de Montréal, dans le cadre d'une intervention au poste de la Sûreté du Québec de Joliette :

« J'aimerais remercier les intervenants dans ce dossier. Grâce à votre intervention rapide, nous avons pu rouvrir notre pôle de détention hier, en fin de journée. Continuez votre bon travail ! »

André Baril, sergent préposé
à l'administration intérimaire
MRC de Joliette
Région Mauricie-Lanaudière
District Ouest
Sûreté du Québec

- ▲ Dans un courriel adressé à Steve Anglehart, directeur exécutif de projets, et à Caroline Bourgeois, vice-présidente à la gestion de projets Est du Québec, après la livraison de l'établissement de détention de Sept-Îles :

« Je désire prendre quelques minutes pour vous remercier sincèrement pour tous les efforts que vous avez déployés au cours des dernières années, permettant d'offrir au ministère cette merveilleuse infrastructure. De tous les instants, vous avez été à notre écoute sur nos besoins et nos demandes. Nous avons toujours senti votre soutien et votre engagement à nous répondre avec satisfaction. Nous savons que nous sommes très exigeants, principalement sur le volet sécurité, tant pour les personnes qui sont hébergées que pour la sécurité du personnel. Vous avez été patients et diligents à notre égard, et toujours en mode solution. C'est digne de mention. »

Jean Leclerc
Directeur de la gestion immobilière
Ministère de la Sécurité publique



- ▲ Au sujet du travail de Conrad Desjardins, électricien à la Direction immobilière de l'Outaouais :

« Un petit mot pour vous dire que les ouvriers de la SQL sont venus faire l'installation des tableaux aujourd'hui. Je tiens à vous dire que les ouvriers ont fait preuve de professionnalisme et de minutie. J'ai rarement vu du travail aussi bien accompli. Merci ! »

Maud Bénard, capitaine
Direction de la sécurité dans les palais de justice,
secteur ouest-nord-ouest
Ministère de la Sécurité publique

- ▲ À propos des services rendus par Dyane Lajoie et Dany Levesque, conseillers en immobilier et planification à la Direction immobilière du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine :

« La présente est pour vous faire part de l'excellent service à la clientèle, ainsi que du professionnalisme dont ont fait preuve M^{me} Dyane Lajoie concernant le dossier de Carleton et M. Dany Levesque pour celui de Bonaventure. C'est un privilège pour moi de travailler avec ces employés d'exception. »

Luc St-Pierre, coordonnateur
Direction de la gestion immobilière
Direction générale des services à l'organisation
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

- ▲ À la suite d'un dégât d'eau survenu au palais de justice de Montréal :

« Le Fonds d'aide aux actions collectives souhaite souligner l'aide précieuse et le professionnalisme exemplaire de l'équipe de la Direction immobilière du centre-ville de Montréal dans la gestion des événements des 6 et 7 mars 2018. En effet, nos bureaux ont été gravement touchés par l'eau et nous avons dû être rapidement déplacés dans un local temporaire. Ce changement imprévu a été grandement facilité par l'équipe de la SQL et nous trouvons important de souligner cette belle réussite, tant au niveau humain que matériel. Je me fais donc le porte-parole de l'équipe du Fonds d'aide aux actions collectives pour remercier l'ensemble de l'équipe de la SQL. »

Frédéric Houle, avocat
Fonds d'aide aux actions collectives
Palais de justice de Montréal

ENGAGÉE DANS L'INNOVATION ET DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La SQI se classe
au premier rang
des propriétaires
immobiliers publics
et privés québécois
qui ont adhéré au
programme BOMA
BES¹ pour le
nombre de
certifications.

27

**CERTIFICATIONS
LEED-NC²**

Trois nouveaux projets certifiés : l'établissement de détention de Sept-Îles a obtenu le niveau Certifié, tandis que les établissements de détention de Sorel-Tracy et d'Amos ont mérité le niveau Argent. Par ailleurs, la SQI a obtenu une certification LEED-NC de niveau Argent pour le projet de gare fluviale de Lévis, réalisé pour le compte de la Société des traversiers du Québec.

Treize projets (dont huit terminés), d'une valeur totale de plus de 300 M\$, sont en attente de la certification.

2

**CERTIFICATIONS
LEED-CI²**

Deux projets en propriété ont été certifiés. Il s'agit du réaménagement des locaux de Revenu Québec au 1141, route de l'Église, à Québec, qui a atteint le niveau Argent, tandis que le réaménagement des locaux du Secrétariat du Conseil du trésor, au 875, Grande Allée Est, à Québec, a obtenu le niveau Certifié.

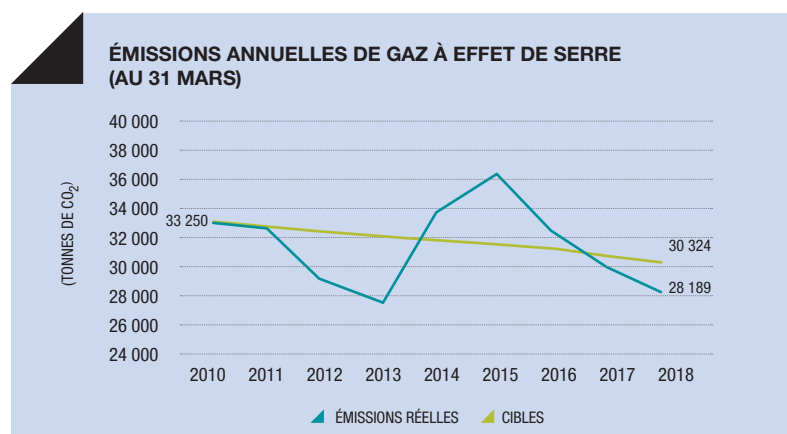
¹ BEST : le programme de certification environnementale BEST (Building Environmental Standards) de BOMA (Building Owners and Managers Association) est applicable aux édifices commerciaux et institutionnels en service. Il comprend quatre niveaux de certification établis à partir d'une évaluation de la performance environnementale d'un immeuble au regard de critères tels que l'efficacité énergétique, l'économie de l'eau potable, la récupération multimatériaux, la saine gestion des déchets de construction et des produits dangereux, l'utilisation de produits sains et recyclés, ainsi que la qualité de l'environnement intérieur.

² LEED : le programme LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) repose sur le respect, tout au long du processus de conception et de réalisation d'un projet, d'exigences environnementales qui touchent l'aménagement du site, la gestion de l'eau et de l'énergie, l'utilisation des ressources et la qualité de l'environnement intérieur. La certification LEED-NC (Nouvelle construction) vise les projets de construction, de rénovation majeure ou d'agrandissement, tandis que la certification LEED-CI (Commercial Interiors ou aménagements commerciaux) s'applique aux projets d'aménagement des espaces commerciaux.

41

**CERTIFICATIONS
BOMA BEST**

Au total, 41 propriétés ont été certifiées, dont 11 de niveau Or et trois de niveau Platine.



15,2 %
**RÉDUCTION DES
GAZ À EFFET
DE SERRE**

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) des immeubles de la SQL ont diminué de 15,2 % (5 061 tonnes, pour des émissions totales de 28 189 tonnes) par rapport à l'année de référence 2009-2010 (33 250 tonnes émises), et de 6,6 % par rapport à l'année 2016-2017 (1 991 tonnes). La cible de réduction visée est de 11 %, ce qui correspond à des émissions annuelles de 29 593 tonnes en 2020.

Différents facteurs ont influencé les émissions de GES et permettent d'expliquer la baisse constatée. La SQL a notamment réduit le recours au mazout comme source d'énergie pour le chauffage de ses bâtiments au profit du gaz naturel et de l'hydroélectricité.

Par ailleurs, en accord avec les orientations du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020 et de la Politique énergétique 2030, la SQL prévoit retirer, dans la mesure du possible, les différents types de mazout de ses opérations.

Enfin, la SQL a soustrait de ses bilans 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, l'École nationale de police du Québec, à Nicolet, dont elle n'est pas propriétaire et pour laquelle elle dispose d'un contrôle limité sur la production et la consommation énergétique. Son retrait affecte par conséquent le bilan GES par rapport à 2009-2010 (environ 1 000 tonnes équivalentes de GES par an).



UTILISATION DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION

Depuis une dizaine d'années et, plus particulièrement, à la suite du dévoilement, en 2015, de la Charte du bois, laquelle fait obligation aux organismes gouvernementaux de considérer ce matériau écologique et renouvelable dans leurs projets immobiliers, la SQL fait figure de leader parmi les donneurs d'ouvrage publics en ce qui a trait à l'utilisation du bois dans la construction non résidentielle.

Conformément à la Charte, les experts de la SQL examinent systématiquement l'intérêt d'incorporer le bois à des fins structurales ou de recouvrement dans ses projets, en utilisant une grille analytique qu'ils ont mise au point à cette fin.

En 2017-2018, sept projets de construction ont été examinés à l'étape de la planification. Plusieurs projets livrés au cours de l'exercice ont démontré concrètement l'engagement de la SQL envers la mise en valeur du bois à des fins structurales et architecturales.

Par ailleurs, à travers diverses activités dans lesquelles elle s'implique, la SQL contribue activement à la reconnaissance du bois et au développement d'une culture du « bon matériau au bon endroit et de la bonne façon ». Elle a ainsi participé, le 25 septembre 2017, à Rouyn-Noranda, à la journée « Bilan du plan de travail Innovation bois » piloté par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Elle a également été présente lors du Salon Solutions bois, qui s'est tenu à Montréal le 1^{er} février 2018. À cette occasion, un représentant de la SQL a donné une conférence intitulée « L'intégration de la Charte du bois – le point de vue d'un donneur d'ouvrage ».

Enfin, la SQL est toujours membre du comité interministériel de haut niveau sur l'exemplarité en construction bois, ainsi que du comité directeur de la Chaire industrielle de recherche sur la construction écoresponsable en bois de l'Université Laval.

BORNES DE RECHARGE

291

Bornes de recharge déjà installées dans le parc immobilier de la SQI dans le cadre de sa participation au Plan d'action en électrification des transports 2015-2020 du gouvernement du Québec.

Ce plan s'appuie notamment sur des mesures visant l'exemplarité de l'État dans l'électrification de sa flotte automobile. Directement interpellée par ce plan d'action, la SQI est chargée de l'implantation d'un réseau de recharge dans les édifices publics. Le développement de ce réseau se poursuivra en 2018-2019.



▼ Lynda Neveu, technicienne en administration
Direction immobilière du Sud et l'Est de Montréal

VIRAGE NUMÉRIQUE ET DÉPLOIEMENT DU BIM ET DU PCI

À l'ère de l'intelligence artificielle, de l'Internet des objets et du traitement massif des données, l'industrie de la construction est un secteur d'activités qui vise à accroître sa productivité et son efficacité en empruntant le virage numérique.

Ce virage se caractérise notamment par le passage d'une réalisation et d'une gestion centrées sur des sources d'informations statiques vers la réalisation et la gestion axées sur une source d'information fédérée et réutilisable à diverses fins. La Modélisation des données du bâtiment (MDB), connue sous l'appellation *Building Information Modeling* (BIM), se trouve au cœur de cette transformation de l'industrie de la construction. Plusieurs pays, par le biais de leurs sociétés immobilières publiques, ont déjà ouvert la voie en mettant en place diverses stratégies pour accroître la performance du secteur de la construction, générer de la valeur, de l'innovation et de la croissance et, du même coup, augmenter la qualité ainsi que la pérennité de leurs infrastructures à l'aide du BIM.

C'est dans ce contexte que la SQL a mis en œuvre le projet «Déploiement des pratiques intégrées BIM-PCI». Amorcé à l'automne 2016, ce projet suit une feuille de route s'échelonnant jusqu'en 2021. Divisée par étapes et comportant des cibles pour chacune des diverses dimensions du BIM, cette feuille de route sera ajustée en cours d'année 2018-2019 afin de tenir compte, notamment, de l'évolution de la maturité de l'industrie de la construction.

Ce projet de déploiement des pratiques intégrées BIM-PCI a été élaboré en étroite collaboration avec l'industrie de la construction.

Arrimage avec l'industrie de la construction

Compte tenu de son rôle d'expert immobilier du gouvernement du Québec et de ses obligations à titre d'organisme public, la SQL se doit de contribuer activement à l'accroissement de la maturité de l'industrie de la construction au Québec quant à l'adoption du BIM et des autres pratiques intégrées, tel le PCI. C'est dans ce contexte, et dans une optique d'efficacité au regard des fonds publics et d'une gestion immobilière optimale, que la SQL exerce son leadership. Ce leadership s'est notamment traduit, à l'automne 2017, par une collaboration avec le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI), afin de mettre en œuvre les «Chantiers de réflexion – BIM Construire ensemble à l'ère du numérique», qui ont réuni près de 300 représentants de l'industrie de la construction du Québec.

Des compétences à développer

Dans cette transformation majeure des pratiques, le développement des compétences des équipes impliquées dans le déploiement des pratiques intégrées BIM et PCI a été identifié comme un facteur de succès important. Ainsi, afin de s'assurer de l'acquisition de ces nouvelles compétences par le personnel de la SQL, diverses activités de formation et

d'accompagnement en ateliers de travail ont été développées et déployées.

De plus, une communauté de pratique de facilitateurs a été mise sur pied afin d'optimiser les compétences acquises lors des formations sur la haute performance en travail d'équipe. L'expertise croissante de cette pratique, qui regroupe plus de 25 employés de la SQL, est mise à contribution dans tous les projets où le PCI est déployé.

Déploiement dans les projets

Depuis l'autorisation du déploiement en mai 2016, cinq projets majeurs d'infrastructure publique – d'une envergure budgétaire supérieure à 50 M\$ – ont été lancés avec une utilisation encadrée du BIM-PCI et des exigences SQL-BIM contractuelles (avec une cible de 15 projets d'ici 2021). Ces projets, pour lesquels la SQL est gestionnaire, sont :

- 1) Nouveau complexe hospitalier sur le site de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus (mode de réalisation « gérance de construction ») – phase 1 en réalisation
- 2) Institut de cardiologie de Montréal – Centre de formation, regroupement des soins ambulatoires et agrandissement de l'urgence (mode de réalisation « gérance de construction ») – étape de la planification
- 3) Hôpital Fleurimont – Construction du Centre mère-enfant et de l'urgence (mode

de réalisation « conception-construction-financement ») – étape de la planification

- 4) Projet immobilier D'Estimauville – Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (équipe intégrée de professionnels et mode de réalisation « gérance de construction ») – étape de la réalisation
- 5) Palais de justice de Roberval (mode de réalisation « gérance de construction ») – étape de la planification

Enfin, au cours de l'exercice 2017-2018, la SQL a aussi poursuivi la réalisation de quatre projets majeurs, d'une envergure budgétaire supérieure à 50 M\$, qui ont intégré partiellement la démarche BIM-PCI, et ce, en fonction de leur degré d'avancement et de leurs caractéristiques précises :

- Rénovation et agrandissement du palais de justice de Rimouski
- Construction de l'hôpital de Baie-Saint-Paul
- Construction du nouveau pavillon de soins en santé mentale de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme
- Agrandissement du centre intégré de traumatologie, d'une unité mère-enfant et d'un service d'endoscopie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal



▼ Hôpital de Baie-St-Paul
© Lemay Groupe A (Guillaume Drouin-Chartier)

PRATIQUES INTÉGRÉES BIM ET PCI

Le BIM est une plateforme numérique de partage des données qui consiste en une représentation numérique des caractéristiques physiques et fonctionnelles d'un bâtiment (ou de toute infrastructure) dans un but de visualisation, d'analyse et de validation. Outil d'aide à la décision durant le cycle de vie d'un projet et le cycle de vie complet d'une infrastructure, il permet, grâce aux données générées dès les premières étapes de la conception d'un ouvrage et réutilisées ultérieurement à l'aide d'une panoplie de technologies complémentaires, de concevoir, de construire, d'exploiter, d'occuper et de disposer d'un ouvrage. Le BIM n'est cependant pas simplement un outil technologique; il s'agit d'un véritable processus de création, de structuration, d'échange, d'intégration, d'analyse, de gestion, de visualisation et d'exploitation de données.

L'approche collaborative et multidisciplinaire sous-jacente à l'utilisation du BIM s'amorce dès le démarrage d'un projet et permet de générer avec une meilleure efficacité des solutions intégrées, optimales, innovantes et durables, le tout se traduisant par une qualité accrue de l'ouvrage. Cette approche collaborative, essentielle à la mise en œuvre efficace du BIM, se concrétise par l'utilisation du PCI (processus de conception intégrée), lequel réunit, dans le cadre de séances de travail structurées, l'ensemble des intervenants du projet, soit le client-occupant, les concepteurs, les constructeurs, les donneurs d'ouvrage et l'exploitant du bâtiment, ainsi que tout expert pertinent.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2018-2023

C'est le 13 mars 2018 que le Plan stratégique 2018-2023 de la SQI a été déposé à l'Assemblée nationale par le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, M. Pierre Arcand.

Ce plan de cinq ans constitue la principale feuille de route de la SQI, destinée à lui permettre de réaliser la vision définie par la direction et le conseil d'administration. Avec cette vision, la SQI sera reconnue, à juste titre, en fonction de l'excellence de ses prestations, comme le véritable centre d'expertise en planification, en réalisation et en gestion d'infrastructures du Québec. S'appuyant sur trois axes d'intervention, soit l'innovation, la performance et la culture organisationnelle, le plan mobilisera l'ensemble du personnel vers l'atteinte de 18 objectifs stratégiques touchant l'ensemble des activités de la SQI. Il s'agira notamment d'améliorer l'attractivité de l'organisation, de réaliser efficacement le virage numérique, et d'accroître la maturité en gestion de projets et en gestion d'actifs.

Le plan peut être consulté en ligne au : www.sqi.gouv.qc.ca/apropos/Documents/Plan_strategique_2018-2023.pdf

L'évolution de l'atteinte des cibles sera présentée dans les rapports annuels de gestion à compter de l'exercice 2018-2019.



PRIX ET MENTIONS



▼ Édifice Ernest-Cormier, Montréal

La place des Canotiers rafle le Prix INOVA, «Mention coup de cœur», de l'Institut de développement urbain du Québec et figure parmi les finalistes des Prix d'excellence en architecture 2017.

Les travaux de restauration de la maçonnerie de l'édifice Ernest-Cormier valent à la SQL une distinction de l'Association canadienne d'experts-conseils de patrimoine, dans la catégorie «Projets de conservation – Architecture».

Le projet de la gare fluviale de Lévis remporte les honneurs dans la catégorie «Institutionnel» lors des *Canadian Green Building Awards 2017*, qui reconnaissent l'excellence en matière de conception durable, de mérite architectural et d'innovation technique (une première pour la SQL) et remporte le prix dans la catégorie «Infrastructures urbaines» lors de la 15^e édition des Grands Prix du génie-conseil québécois.



MAISON RIVERVIEW

Établi dans la maison Riverview, le Conservatoire de musique de Gatineau accueille chaque année des étudiants dans un lieu reconnu pour sa valeur historique et architecturale. Située à proximité de la rivière des Outaouais, la maison Riverview a été construite en 1865 par David Moore, un riche entrepreneur et marchand de bois à qui elle a servi de résidence jusqu'au début du XX^e siècle.

Abandonnée par son propriétaire, la maison Riverview est demeurée inoccupée pendant plusieurs années. Au cours des années 1920, elle a été aménagée en boîte de nuit. En 1934, une communauté religieuse en a fait l'acquisition et l'a convertie en un orphelinat, l'institution Ville-Joie-Sainte-Thérèse, qui y a accueilli les enfants jusqu'au début des années 1970. En 1939-1940, une chapelle a été érigée à l'arrière de la maison et, au cours des années 1960, un édifice moderne a été ajouté à l'est. En 1973, elle a été revendue à des particuliers, pour ensuite être acquise, deux ans plus tard, par le gouvernement du Québec, qui y loge aujourd'hui, en plus du Conservatoire de musique, des organismes culturels.

D'une superficie de 16 230 mètres carrés, la maison Riverview constitue un exemple représentatif et bien conservé des nombreuses résidences néo-Tudor érigées au XIX^e siècle pour la bourgeoisie anglophone québécoise. À l'instar des manoirs britanniques du XVI^e siècle, ces petits châteaux possèdent des façades dont la forme s'inspire parfois de l'architecture hollandaise. D'autres composantes, telles que les baies en saillie, le portail surmonté d'un balcon et les matériaux ouvragés et polychromes, contribuent au caractère pittoresque de cette propriété remarquable.

La maison Riverview a obtenu un statut d'immeuble patrimonial en 1975 et elle est certifiée BOMA BEST de niveau Argent.



GOUVERNANCE

**VISION
STRATÉGIE
INNOVATION**



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mandat du conseil

Le conseil d'administration exerce les fonctions prévues notamment au Règlement intérieur de la Société québécoise des infrastructures, ainsi qu'à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État.

Composition du conseil

Au cours de l'exercice, outre le remplacement du président-directeur général, trois membres du conseil ont quitté leurs fonctions, tandis que cinq nouveaux membres ont été nommés. Au 31 mars 2018, le conseil d'administration était composé de 11 membres, dont le président du conseil et le président-directeur général, soit le nombre maximal prescrit par la Loi sur les infrastructures publiques. De plus, conformément à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, au moins les deux tiers des membres étaient indépendants. Les administrateurs sont nommés par le gouvernement, notamment selon les critères établis dans la loi constitutive de la SQI, ainsi qu'en fonction des profils de compétence et d'expérience approuvés par le conseil.

Sommaire des activités du conseil d'administration au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 2018

Pendant la période visée, le conseil d'administration s'est réuni à sept reprises, tandis que les comités ont tenu, au total, 18 rencontres. En sus de ses activités récurrentes, le conseil d'administration a adopté et a contribué à la mise en place du premier plan stratégique de la SQI, lequel expose les principaux éléments qui détermineront les actions et les activités au cours des cinq prochaines années.

Le conseil a adopté, entre autres, les modifications réglementaires visant à revoir les tarifs et les autres formes de rémunération payables à la SQL pour l'utilisation de ses biens et la prestation de ses services. Il a aussi adopté une nouvelle politique linguistique. Le conseil a également été consulté dans le cadre de l'exercice de détermination des risques majeurs d'entreprise. Une présentation sur le cheminement d'un projet à la SQL ainsi que sur l'application des principes de développement durable dans la

prise de décisions stratégiques ont été offertes aux administrateurs dans le cadre du plan de développement des compétences mis en place conformément à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État. Une présentation sur les domaines d'affaires de la SQL a aussi été effectuée aux nouveaux membres du conseil d'administration. Enfin, le conseil a été partie prenante à la mise en place de la première Vision immobilière du gouvernement du Québec.

▲ RELEVÉ DES PRÉSENCES¹ DES MEMBRES DU CA (SÉANCES RÉGULIÈRES ET EXTRAORDINAIRES)

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	CONSEIL D'ADMINISTRATION (7 RÉUNIONS)	COMITÉ DE VÉRIFICATION (6 RÉUNIONS)	COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES (4 RÉUNIONS)	COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE (7 RÉUNIONS)	COMITÉ MIXTE DES SERVICES À LA CLIENTÈLE (1 RÉUNION)
François Turenne	7/7	6/6	4/4	7/7	0/1
Luc Meunier ²	1/7	0/6	0/4	0/7	
Yves Ouellet ³	6/7	5/6	3/4	5/7	1/1
Diane Simard ⁴	4/7			2/7	1/1
Naouel Moha ⁴	4/7	3/6			
Gilbert Charland ⁵	2/7			2/7	
Gertrude Bourdon ⁶	1/7		2/4		
Sophie D'Amours ⁶	2/7				0/1
Michèle Bourget	6/7	5/6			
Alain Fortin	7/7	6/6		7/7	
Yvan Gendron	7/7	6/6			
Andrée-Lise Méthot	6/7		4/4	6/7	
Marc-Antoine L'Allier ⁷	2/7				
Peter Hall ⁷	2/7				
Lise Verreault ⁷	2/7		1/4		

■ Membres ayant quitté leurs fonctions pendant l'exercice financier 2017-2018.

¹ Toutes les absences ont été motivées par les membres.

² Départ à la retraite le 1^{er} mai 2017 à titre de membre du conseil d'administration et de président-directeur général de la SQL.

³ Nomination le 4 mai 2017 à titre de membre du conseil d'administration et de président-directeur général de la SQL.

⁴ Nomination le 27 septembre 2017 à titre de membre du conseil d'administration de la SQL.

⁵ Démission le 23 novembre 2017 à titre de membre du conseil d'administration et de président du comité mixte des services à la clientèle de la SQL.

⁶ Fin de mandat le 20 décembre 2017 à titre de membre du conseil d'administration de la SQL.

⁷ Nomination le 20 décembre 2017 à titre de membre du conseil d'administration de la SQL.

RAPPORTS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

Mandat du comité

Le comité a pour mandat de formuler des recommandations relativement à la composition et au fonctionnement du conseil d'administration, ainsi que de ses comités. Il veille à la bonne gouvernance de la SQL et s'assure que les membres du conseil agissent selon de hauts standards de compétence, de transparence et d'intégrité.

Composition du comité

Au 31 mars 2018, le comité de gouvernance et d'éthique était composé de :

Président : François Turenne

Membres : Andrée-Lise Méthot, Diane Simard et Alain Fortin

Sommaire des activités du comité de gouvernance et d'éthique réalisées au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 2018

Le comité de gouvernance et d'éthique a tenu sept rencontres au cours de l'exercice. Durant cette période, le comité a fait plusieurs recommandations au conseil d'administration, notamment à l'égard de modifications apportées aux règlements, aux politiques et aux directives de la SQL. Il a également revu et

bonifié le processus d'évaluation du fonctionnement du conseil et des membres.

Le comité a également analysé les candidatures en vue de soumettre des propositions aux autorités gouvernementales pour les postes d'administrateur vacants, ainsi qu'en lien avec la nouvelle exigence d'avoir au sein de son conseil une personne âgée de 35 ans ou moins. Par ailleurs, le comité a assuré la mise en place d'un programme d'accueil pour les nouveaux administrateurs, lequel prévoit notamment un guide d'accueil et de la formation sur les domaines d'affaires de la SQL. Il a aussi proposé une nouvelle orientation pour le comité mixte des services à la clientèle. Enfin, une reddition de comptes en éthique a été effectuée auprès des membres. Au terme de chaque réunion, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

Rapport du comité de vérification

Mandat du comité

Le rôle du comité de vérification est d'assister le conseil en vue d'une saine gouvernance au chapitre des contrôles internes, de la communication d'information financière, de la gestion des risques, de la saine gestion financière, de l'optimisation des ressources, de la vérification interne, ainsi que du respect des lois, des politiques et des directives à caractère financier.

Composition du comité

Au 31 mars 2018, le comité de vérification était composé de :

Président : Alain Fortin

Membres : Michèle Bourget, Naouel Moha, Yvan Gendron et la directrice de l'audit interne

Membre suppléant : François Turenne

Sommaire des activités du comité de vérification réalisées au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 2018

Le comité de vérification s'est réuni à six reprises au cours de l'exercice. Dans la foulée de ses travaux, le comité a, entre autres, recommandé au conseil d'administration l'approbation des différents budgets, des états financiers de la SQL, ainsi que de la programmation annuelle des ressources informationnelles.

Le comité a également adopté la nouvelle Politique d'audit interne et a effectué le suivi du plan annuel d'audit interne. Il a, de plus, suivi les travaux réalisés par le Vérificateur général dans le cadre de l'audit de performance visant notamment la vente d'immeubles. Il a encadré les activités de la Direction de l'audit interne, entre autres, en suivant les mandats réalisés et les différentes recommandations formulées. Il a aussi été sollicité à l'égard de l'exercice sur la gestion des risques d'entreprise. Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

Rapport du comité des ressources humaines

Mandat du comité

Le comité des ressources humaines a pour mandat d'examiner les enjeux, les orientations, les stratégies et les pratiques générales en matière de gestion des ressources humaines et de formuler des recommandations au conseil d'administration à cet égard.

Composition du comité

Au 31 mars 2018, le comité des ressources humaines était composé de :

Présidente : Andrée-Lise Méthot

Membre : Lise Verreault

Membre suppléant : François Turenne

Sommaire des activités du comité des ressources humaines réalisées au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 2018

Le comité des ressources humaines s'est réuni à quatre reprises au cours de l'exercice. Dans le cadre de ses travaux, il a été consulté sur différentes questions touchant les conditions de travail des employés. Le comité a, en outre, été consulté dans le cadre de la mise en place d'une stratégie des ressources humaines prévoyant notamment une activité d'accueil pour les nouveaux employés. Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

Rapport du comité mixte des services à la clientèle

Mandat du comité

Le comité mixte des services à la clientèle a pour fonction, entre autres, d'élaborer des orientations concernant les services dispensés aux organismes publics, de les soumettre au conseil d'administration et d'en assurer le suivi.

Composition du comité

Au 31 mars 2018, le comité mixte des services à la clientèle était composé de six membres, dont quatre membres externes issus de ministères et d'organismes clients de la SQL :

Président : Gilbert Charland, jusqu'au
23 novembre 2017

Diane Simard, à compter
du 7 décembre 2017

Membre : Sophie D'Amours

Membre suppléant : François Turenne

Membres externes :

- Josée Dumas, directrice principale de la gestion immobilière, Revenu Québec
- Richard Dumais, directeur des ressources humaines, matérielles et de la gestion contractuelle, ministère de la Famille
- Luc Desbiens, directeur général adjoint des infrastructures, ministère de la Santé et des Services sociaux
- Jean Leclerc, directeur de la gestion immobilière, ministère de la Sécurité publique

Par ailleurs, la composition des membres du comité a été revue le 29 mars 2018 pour cibler les principaux clients de la SQL.

Sommaire des activités du comité mixte des services à la clientèle réalisées au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 2018

Le comité s'est réuni à une reprise au cours de l'exercice. Les membres du comité ont été informés notamment au sujet de l'audit de performance réalisé par le Vérificateur général, de l'adoption du premier plan stratégique de la SQL, ainsi que des modifications apportées à sa tarification.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION

Administrateurs

Les membres du conseil d'administration, autres que le président-directeur général de la SQL et ceux qui sont à l'emploi d'un organisme du secteur public (tel que défini à l'annexe I des Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein) reçoivent une rémunération annuelle ainsi qu'un montant forfaitaire par présence aux séances du conseil, tel que déterminé par décret¹.

Audit externe

Les travaux d'audit externe sont réalisés par le Vérificateur général du Québec; aucuns honoraires ne lui sont versés par la SQL.

¹ Décret no 1164-2013 concernant la rémunération des membres du conseil d'administration de la Société québécoise des infrastructures (2013), 145 G.O. II, 5486

▲ RÉMUNÉRATION VERSÉE AU 31 MARS 2018

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	RÉMUNÉRATION FIXE VERSÉE	RÉMUNÉRATION JETONS	RÉMUNÉRATION TOTALE VERSÉE
MEMBRES RÉMUNÉRÉS			
François Turenne ^{1, 2}	22 335,50 \$	14 656,74 \$	36 992,24 \$
Diane Simard ^{1, 2}	2 676,09 \$	1 335,48 \$	4 011,57 \$
Michèle Bourget ²	9 404,50 \$	4 177,36 \$	13 581,86 \$
Alain Fortin ¹	12 931,25 \$	11 464,50 \$	24 395,75 \$
Andrée-Lise Méthot ¹	12 931,25 \$	7 938,50 \$	20 869,75 \$
Marc-Antoine L'Allier ³	0 \$	0 \$	0 \$
Peter Hall ³	0 \$	0 \$	0 \$
Lise Verreault ³	0 \$	0 \$	0 \$
MEMBRES NON RÉMUNÉRÉS			
Naouel Moha	0 \$	0 \$	0 \$
Yvan Gendron	0 \$	0 \$	0 \$
Yves Ouellet	0 \$	0 \$	0 \$
Luc Meunier ⁴	0 \$	0 \$	0 \$
Gilbert Charland ⁴	0 \$	0 \$	0 \$
Gertrude Bourdon ⁴	0 \$	0 \$	0 \$
Sophie D'Amours ⁴	0 \$	0 \$	0 \$
TOTAL	60 278,59 \$	39 572,58 \$	99 851,17 \$

¹ En assurant la présidence d'un comité, le membre reçoit une somme annuelle additionnelle.

² Réduction du jeton de présence pour les membres étant rentiers de la fonction publique.

³ Membres nommés le 20 décembre 2017, première rémunération versée en avril 2018.

⁴ Membres dont le mandat a pris fin avant le 31 mars 2018.

Rémunération versée à chacun des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la SQI

Conformément à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, le tableau qui suit présente la rémunération versée à chacun des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la SQI.

▲ DIRIGEANTS LES MIEUX RÉMUNÉRÉS POUR L'EXERCICE 2017-2018¹

	RÉMUNÉRATION DE BASE	RÉMUNÉRATION VARIABLE	AUTRES AVANTAGES VERSÉS ²
Yves Ouellet, président-directeur général	239 675 \$	0 \$	27 621 \$
Daniel Primeau, vice-président à la gestion de projets Ouest du Québec et à l'expertise	196 180 \$	0 \$	25 902 \$
Guy Boilard, vice-président à la gestion immobilière	186 838 \$	0 \$	24 696 \$
Frédéric Bouthillette, vice-président à la gouvernance des projets	186 838 \$	0 \$	26 048 \$
Caroline Bourgeois, vice-présidente à la gestion de projets Est du Québec	176 417 \$	0 \$	26 353 \$

¹ Dirigeants en poste au 31 mars 2018. M. Yves Ouellet, président-directeur général, est en fonction depuis le 4 mai 2017. Sa rémunération de base est de 239 675 \$ et le salaire versé au cours de l'exercice a été de 204 247 \$. M. Luc Meunier, président-directeur général, a quitté la SQI le 1^{er} mai 2017. Sa rémunération de base était de 327 526 \$ et le salaire versé au cours de l'exercice a été de 45 696 \$. M^{me} Josée Noreau, vice-présidente aux services à la gestion et aux opérations, a quitté la SQI le 16 mars 2018. Sa rémunération de base était de 186 838 \$ et le salaire versé au cours de l'exercice a été de 186 001 \$.

² Peuvent inclure : contribution de l'employeur au régime de retraite et à l'assurance collective, allocation de stationnement, allocation automobile, cotisation à un ordre professionnel.

ÉTALONNAGE

À l'instar de nombreuses entreprises privées et publiques pour lesquelles l'amélioration continue constitue un véritable leitmotiv, la SQI s'implique régulièrement dans des études d'étalonnage et de balisage visant à identifier les meilleures pratiques dans ses domaines d'activités, pour éventuellement les adopter, tout en les adaptant à sa propre réalité.

C'est ainsi que depuis 2013, elle participe à une étude d'étalonnage annuelle menée auprès des organisations membres du Forum national des cadres en immobilier public (FNCIP), qui regroupe 35 des plus importants propriétaires et gestionnaires immobiliers publics, à l'échelle fédérale, provinciale, territoriale et municipale.

Lors de leur rencontre annuelle tenue en mai 2017, les membres du Forum ont convenu

de mettre temporairement un terme à l'étude d'étalonnage afin d'examiner comment celle-ci pourrait produire des résultats contribuant plus efficacement à l'amélioration des pratiques. Le FNCIP a amorcé, en parallèle à cette réflexion, une étude comparative des systèmes et des applications informatiques soutenant les activités immobilières. Les conclusions de cette étude, à laquelle la SQL prend part, seront disponibles au cours de l'exercice 2018-2019.

Par ailleurs, la SQL est régulièrement sollicitée par diverses organisations publiques afin de participer à des exercices de balisage. Cette participation lui permet, en retour, d'obtenir des informations utiles quant aux préoccupations d'organisations dont la mission est similaire à la sienne. C'est ainsi qu'au cours de la dernière année, la SQL a contribué, à la demande du ministère des Transports et des Infrastructures de la Nouvelle-Écosse, à une analyse des modes de sollicitation pour la location d'espaces. Elle a également collaboré avec le département des services centraux du Yukon, aux fins d'une analyse comparative des politiques de stationnement des employés de l'État.

ÉTHIQUE

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants de la Société québécoise des infrastructures

La SQI s'est dotée d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux administrateurs ainsi qu'aux dirigeants, lequel énonce leurs obligations et les valeurs devant guider leurs actions et leurs décisions. Ce code est accessible dans le site Internet de la SQI au : www.sqi.gouv.qc.ca/apropos/Pages/Codes-ethiques.aspx.

Les administrateurs et les dirigeants sont également assujettis au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics.

Les conseillères à l'éthique dispensent notamment des conseils quant à l'interprétation, l'application et le respect des règles prévues au code. Au cours de l'exercice 2017-2018, aucune situation nécessitant une intervention en matière d'éthique et de déontologie n'a été portée à la connaissance de celles-ci.

Code d'éthique et de conduite des employés de la Société québécoise des infrastructures

Un code d'éthique et de conduite est applicable aux employés de la SQI afin de les guider quant aux comportements attendus et à la conduite à

adopter dans l'exercice de leurs fonctions. Ce code est accessible dans le site Internet de la SQI au : www.sqi.gouv.qc.ca/apropos/Pages/Codes-ethiques.aspx.

Les conseillères à l'éthique effectuent notamment de la sensibilisation auprès des employés et répondent à leurs interrogations en matière d'éthique. Lorsque la situation l'exige, des recommandations sont émises par celles-ci aux employés et des mesures sont mises en place. De plus, en cas de manquement au code, un comité d'éthique est responsable de conseiller le président-directeur général et de recommander, si le cas le justifie, des mesures et des sanctions.

GESTION ET CONTRÔLE DE L'EFFECTIF

Conformément à la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (LGCE), un organisme public doit faire état de l'application des dispositions prévues concernant le dénombrement de ses effectifs dans son rapport annuel. Cet état doit présenter le niveau de l'effectif et sa répartition par catégories d'emploi entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018.

▲ RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL 2017 AU 31 MARS 2018

CATÉGORIES	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS AU 31 MARS 2018
Personnel d'encadrement	118 009	-	118 009	66
Personnel professionnel	614 034	7 772	621 806	355
Personnel de bureau, technicien et assimilé	697 836	6 346	704 182	388
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	213 352	4 116	217 468	109
Étudiants et stagiaires	10 985	-	10 985	1
TOTAL	1 654 216	18 234	1 672 450	919
Cible au 31 mars 2018			1 638 100	
ÉCART			(34 350)	



CONTRATS DE SERVICES

Dans le cadre des mesures de contrôle des effectifs appliquées en vertu de la LGCE, la SQI est tenue de présenter un tableau sommaire des contrats de services comportant une dépense égale ou supérieure à 25 000 \$.

▲ CONTRATS DE SERVICES COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS, CONCLUS ENTRE LE 1^{er} AVRIL 2017 ET LE 31 MARS 2018

	NOMBRE	VALEUR (\$)
Contrats de services avec une personne physique ¹	17	1 082 349
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique ²	384	113 092 951
TOTAL DES CONTRATS DE SERVICES	401	114 175 300

¹ Les contrats visés sont ceux conclus avec une personne physique exploitant ou non une entreprise individuelle.

² Les contrats visés sont ceux conclus avec une personne morale de droit privé ou une société en nom collectif, en commandite ou en participation.

AUTRES EXIGENCES

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

En vertu de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, les ministères, les organismes publics et les municipalités ont l'obligation de produire un plan d'action annuel destiné à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées.

La SQI, à titre de responsable de la gestion du parc immobilier gouvernemental, est particulièrement interpellée par cette loi puisque les locaux et les aménagements qu'elle fournit à sa clientèle gouvernementale doivent constituer un environnement physique qui facilite l'intégration des personnes handicapées, qu'elles soient employées de l'État ou bénéficiaires de services gouvernementaux.

Pour les projets de rénovation majeure et de nouvelle construction, la SQI applique plusieurs exigences inspirées des principes d'accessibilité universelle, qui vont au-delà des exigences du Code de construction. Dans un souci d'harmonisation, ces exigences sont inscrites au Guide d'application des mesures d'accessibilité dans les bâtiments existants.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, trois projets ont été réalisés dans les immeubles en propriété, pour un montant total d'environ 1,1 million de dollars. Ces projets incluent des travaux à l'édifice Léon-Lambert, situé au 1050, rue des Rocailles, à Québec, et à l'Établissement de détention de Québec, situé au 500, rue de la Faune, à Québec. Du côté des immeubles en location, trois projets ont été réalisés, pour près de 120 000 \$.

Par ailleurs, afin d'assurer une prise en charge optimale des appels de service touchant l'accessibilité universelle de son parc immobilier, une catégorie «Accès pour personnes à mobilité réduite» est intégrée au centre d'appels. Pour l'exercice 2017-2018, 40 appels de service en lien avec cette catégorie ont été reçus et traités.

Enfin, le Bureau des plaintes a enregistré une plainte concernant l'accessibilité aux bâtiments de la SQI. La plainte a été traitée.

Égalité en emploi

La SQI souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. Elle applique un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques, les anglophones et les personnes handicapées.

EMBAUCHE DES MEMBRES DE GROUPES CIBLES EN 2017-2018

STATUT D'EMPLOI	NOMBRE TOTAL DE PERSONNES EMBAUCHÉES 2017-2018	NOMBRE DE MEMBRES D'UNE COMMUNAUTÉ CULTURELLE EMBAUCHÉS	NOMBRE D'ANGLO-PHONES EMBAUCHÉS	NOMBRE D'AUTO-CHTONES EMBAUCHÉS	NOMBRE DE PERSONNES HANDICAPÉES EMBAUCHÉES	NOMBRE DE PERSONNES EMBAUCHÉES MEMBRES D'AU MOINS UN GROUPE CIBLE	TAUX D'EMBAUCHE DES MEMBRES D'AU MOINS UN GROUPE CIBLE PAR STATUT D'EMPLOI
Permanent	89	13	1	0	2	16	18 %
Occasionnel	44	18	0	1	0	19	43 %
Étudiant	3	0	0	0	0	0	0 %
Stagiaire	18	3	0	0	0	3	17 %
TOTAL	154	34	1	1	2	38	25 %

Emploi et qualité de la langue française

La SQI, conformément à la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, à laquelle elle est assujettie, est soucieuse d'employer la langue française de manière exemplaire dans l'ensemble de ses communications internes et externes.

À cet effet, la Politique linguistique de la SQI a été revue et mise à jour, et la nouvelle version a obtenu l'approbation du conseil d'administration le 27 avril 2017. Parmi les modifications apportées à la politique précédente, il y a lieu de mentionner l'ajout d'exigences relatives aux sites Internet et à leur contenu, des précisions quant à la langue utilisée lors de rencontres avec des représentants d'entreprise, et à l'obligation d'utiliser le français dans toutes les étapes du processus d'acquisition, ainsi qu'une meilleure définition du rôle du comité linguistique permanent.

Dans la continuité de ses initiatives visant à promouvoir le bon usage du français dans le cadre de ses activités administratives, la Direction des communications a poursuivi la diffusion bimensuelle dans l'intranet des capsules linguistiques «La langue dans ma poche». Ces capsules, au nombre de 25 en 2017-2018, ont porté sur diverses particularités de la langue française, afin notamment d'améliorer les pratiques de rédaction.

Par ailleurs, au cours du dernier exercice, plus d'une soixantaine de demandes d'assistance ont été reçues et traitées par la conseillère linguistique de la SQI.

Intégration des œuvres d'art

Dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics (1 %), deux œuvres d'art ont été intégrées à des immeubles de la SQI au cours de l'année financière.

Une première à la place des Canotiers de Québec et une autre sur le site du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de Cacouna. De plus, la SQI a vu son inventaire d'œuvres d'art réduit en raison de la vente du 577, boulevard Henri-Bourassa, à Montréal.

Une révision globale de l'inventaire des œuvres d'art de la SQI a aussi été réalisée au courant de l'année, portant le total à 241 œuvres d'art public intégrées aux immeubles de la SQI.

Au cours de l'année 2017-2018, la SQI a, de plus, participé à l'intégration de six œuvres d'art à des immeubles appartenant à des établissements de santé. Trois de ces œuvres ont été incorporées à la construction du nouvel hôpital de Baie-Saint-Paul. Une œuvre a été intégrée au Centre famille-enfant Girardin de Drummondville, puis une autre à l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec. Finalement, une sixième œuvre a été installée dans la nouvelle urgence de l'Hôpital d'Alma.

Ressources informationnelles

Le Programme évolution des services d'affaires (PESA) met à la disposition du personnel de la SQI des applications intégrées d'information destinées à appuyer et à uniformiser les processus d'affaires. Inspiré de la tendance mondiale de l'architecture orientée vers les services, le PESA vise à soutenir la modernisation de la SQI, notamment en favorisant l'amélioration de la productivité, son adaptation à la complexité grandissante des obligations de reddition de comptes, et l'optimisation de ses investissements. La réalisation des différentes phases du PESA est régulièrement revue et adaptée selon les besoins, les ressources et les priorités de la SQI, et ce, tant sur les plans du développement des systèmes que de l'infrastructure technologique. Le volet d'intelligence d'affaires, qui porte sur la poursuite du développement des tableaux de bord et des indicateurs de gestion, a de nouveau, occupé une place notable cette année. Enfin, la SQI s'est assurée d'optimiser l'infrastructure technologique afin d'être en mesure de répondre aux cibles découlant de la planification stratégique qui devront être atteintes au cours des prochaines années.

▲ DÉBOURS PLANIFIÉS ET RÉELS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES (RI)
POUR LA PÉRIODE 2017-2018 (EN MILLIERS DE \$)

	DÉBOURS PLANIFIÉS EN RI	DÉBOURS RÉELS EN RI POUR L'EXERCICE	ÉCART
Projets en développement	6 354,5	2 768	3 586,5 ¹
Autres activités (continuité et encadrement)	13 805,4	12 027,5	1 777,9
TOTAL	20 159,9	14 795,5	5 364,4

¹ L'écart pour les projets en développement est notamment dû à des projets planifiés non débutés ou annulés (786 417 \$), à une provision non utilisée pour la réalisation de nouveaux projets (700 000 \$), ainsi qu'une économie dans la réalisation des projets (2 100 162 \$).

▲ NOMBRE DE PROJETS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES
POUR LA PÉRIODE 2017-2018

	NOMBRE DE PROJETS
En cours au début de l'exercice	1
Démarrés au cours de l'exercice	7
En cours à la fin de l'exercice	5
Terminés au cours de l'exercice	3
Annulés au cours de l'exercice	0
En suspens à la fin de l'exercice	0

Accès aux documents et protection des renseignements personnels

La SQI se conforme à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et à la réglementation afférente. Par ailleurs, conformément à l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, elle diffuse, sur son site Internet, les documents et les renseignements visés par cet article, notamment l'organigramme,

le nom des membres du comité de direction et du conseil d'administration, les services offerts, les codes d'éthique, ainsi que les lois, les règlements, les politiques et les directives servant à la prise de décision. Elle publie également les renseignements relatifs aux frais de déplacement, aux activités de formation et aux baux de location, de même que les documents transmis dans le cadre d'une demande d'accès.

Au cours de l'exercice, la SQL a reçu 43 demandes d'accès à l'information, la plupart portant sur l'obtention de copies de baux, de contrats, de soumissions, de rapports, d'appels d'offres, ainsi que de dépenses pour des travaux d'aménagement, de rénovation, de réparation, de construction ou d'entretien :

- Pour 16 demandes, l'information réclamée a été communiquée;
- Treize demandes ont été partiellement refusées en vertu des articles 14, 21, 22, 23, 24, 28, 28.1, 28.8, 29, 37, 39, 42 et 56 de la loi;
- Deux demandes ont fait l'objet de refus total de réponse en vertu des articles 23, 24 et 25 de la loi;
- Pour quatre demandes, l'information réclamée n'a pu être communiquée en raison du fait que la SQL ne détient aucun document;
- Deux requêtes demandes ont fait l'objet d'une demande de révision devant la Commission d'accès à l'information;

- Deux demandes ont été redirigées vers d'autres organismes;
- Quatre demandes ont été annulées.

Trente-trois demandes ont été traitées à l'intérieur de 30 jours, six au-delà de 30 jours, et quatre ont été annulées en raison d'un désistement du demandeur.

Activités et résultats en regard du Plan d'action de développement durable 2016-2020

Le premier Plan d'action de développement durable 2016-2020 (PADD 16-20) de la SQL a été adopté au cours de l'exercice 2015-2016 et sa mise en œuvre a débuté le 1^{er} avril 2016. Il peut être consulté dans le site Internet de la SQL.

Le PADD 16-20 a été préparé conformément à la Loi sur le développement durable, sanctionnée en avril 2006, et aux directives du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il identifie les objectifs gouvernementaux de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (SGDD 15-20) auxquels la SQL entend contribuer. Ce choix a été effectué en fonction de la mission de l'organisation et du contexte dans lequel elle évolue. La liste des objectifs gouvernementaux non retenus peut également être consultée dans le PADD 16-20.

Pour la période 2016-2020, la SQI contribuera à cinq des vingt-sept objectifs gouvernementaux de la Stratégie. Ces cinq objectifs se déclinent en 11 actions ainsi que 17 cibles et indicateurs, ce qui permet d'en assurer le suivi et d'en mesurer l'évolution.

Certaines actions du PADD 16-20 s'inscrivent dans la continuité des pratiques déjà établies, tandis que d'autres constituent de nouveaux défis à relever.

Actions à poursuivre :

- certification BEST (exploitation durable des immeubles)
- certification LEED-NC (nouvelles constructions)
- réduction de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre
- application de la Charte du bois
- mise en valeur du patrimoine immobilier

Nouvelles actions :

- caractérisation des risques climatiques auxquels sont soumises les propriétés
- installation d'infrastructures nécessaires à l'implantation de bornes de recharge électrique

- adoption d'un Guide du bureau vert
- mise en place d'un outil de gestion du transport collectif
- organisation d'événements d'entreprise écoresponsables
- formation du personnel aux principes du développement durable

La mise en œuvre du PADD 16-20 est soutenue par l'organisation de groupes de travail pluridisciplinaires qui prennent en charge les actions structurantes du plan.

Le bilan détaillé des résultats du PADD 16-20 pour l'exercice 2017-2018 est accessible en annexe.

Divulgence d'actes répréhensibles

Conformément à la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, la SQI a établi et a diffusé, le 1^{er} mai 2017, une procédure pour faciliter la divulgation par les employés. De plus, le président-directeur général a désigné la secrétaire générale à titre de responsable du suivi des divulgations.

Au cours de la période, trois divulgations ont été portées à l'attention de la responsable du suivi des divulgations. Toutefois, ces divulgations ont été considérées non recevables, puisque celles-ci ne visaient pas des actes répréhensibles au sens de la loi.

▼ Caroline Duhaime, technicienne en administration de projets
Direction générale de la gestion de projets Est



PALAIS DE JUSTICE DE MONTMAGNY

Agrandi et rénové entre 2012 et 2014, le palais de justice de Montmagny constitue un bel exemple d'intervention contemporaine réussie au sein d'un édifice patrimonial.

Construit en 1862, le palais de justice de Montmagny est représentatif des palais de justice conçus par l'architecte F. P. Rubidge, alors à l'emploi du Département des Travaux publics, entre autres grâce aux détails architecturaux qui composent sa façade principale et à son style néoclassique. D'ailleurs, le plan normalisé de Rubidge a servi à la construction de 14 palais de justice entre 1859 et 1863. Au fil des années, l'édifice a fait l'objet d'agrandissements qui n'ont pas toujours tenu compte de la configuration originale du bâtiment et de sa fenestration, brisant ainsi l'harmonie de la façade principale.

Compte tenu de l'évolution du système judiciaire et des normes de sécurité, le gouvernement du Québec a choisi, en 2012, de moderniser le palais de justice en le rénovant et en l'agrandissant. Les ailes ajoutées dans la foulée des agrandissements précédents ont été démolies, mettant ainsi en valeur le bâtiment d'origine, et ont été remplacées par une annexe contemporaine, alors que le corps central a été réaménagé. L'expansion a majoritairement pris forme à l'arrière, où un axe traverse le bâtiment existant vers la nouvelle annexe dans le but d'y faciliter la circulation. L'ancienne salle d'audience est devenue une salle d'attente publique située au cœur du bâtiment. L'agrandissement offre des espaces essentiels à la bonne marche d'un palais de justice du 21^e siècle. Fonctionnels et confortables, ils sont baignés de lumière naturelle et le matériau bois y est largement mis en valeur pour créer un environnement convivial.

Le palais de justice de Montmagny est certifié LEED-NC de niveau Argent.



ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES

**VISION
STRATÉGIE
INNOVATION**

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société québécoise des infrastructures, ci-après SQI, ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

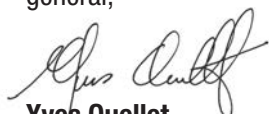
Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La SQI reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la SQI, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le président-directeur
général,



Yves Ouellet

La vice-présidente aux
affaires juridiques et
aux services à la gestion,



Josée De Bellefeuille

Québec, 21 juin 2018

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

AU MINISTRE DES FINANCES

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société québécoise des infrastructures, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires et l'annexe.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes

ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société québécoise des infrastructures au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec,

 *Guylaine Leclerc* FCPA auditrice, FCA

Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA
Québec, le 21 juin 2018

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018 (en milliers de dollars)

	2018 BUDGET	2018 RÉEL	2017 RÉEL
REVENUS			
Location d'espaces			
Ministères et organismes	727 555	715 985	664 072
Réseau de la santé et des services sociaux	110 522	111 208	117 555
Autres clients	15 280	15 683	17 272
Stationnements	30 843	31 640	29 867
Aménagements et autres services offerts aux clients	117 000	90 990	234 413
Contribution du gouvernement du Québec	15 139	-	18 233
Gain net sur cessions d'immeubles	6 430	5 589	17 015
Gain sur radiation d'un contrat de location-acquisition		-	4 358
Revenus d'intérêts	12 330	13 411	12 293
Autres	7 045	6 708	6 147
	1 042 144	991 214	1 121 225
CHARGES			
Loyers et taxes d'affaires sur locations	313 461	317 610	310 788
Frais d'exploitation des immeubles (annexe)	213 523	196 402	187 181
Aménagements et autres services offerts aux clients	116 500	89 848	237 415
Frais financiers (annexe)	141 995	134 957	137 008
Impôts fonciers et taxes d'affaires sur propriétés	99 392	89 870	94 337
Amortissement (annexe)	127 532	125 073	125 163
Frais généraux et administratifs (annexe)	23 527	19 166	21 684
Dépréciations d'immeubles (note 15)	649	-	12
	1 036 579	972 926	1 113 588
Excédent annuel	5 565	18 288	7 637
Excédent cumulé au début de l'exercice		431 568	430 608
Excédent cumulé avant versement du dividende		449 856	438 245
Dividende		(6 677)	(6 677)
Excédent cumulé à la fin de l'exercice		443 179	431 568

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018 (en milliers de dollars)

	2018 BUDGET	2018 RÉEL	2017 RÉEL
Excédent annuel	5 565	18 288	7 637
Acquisition d'immeubles	(89 294)	(143 439)	(166 159)
Amortissement des immeubles	149 377	143 270	145 101
Incidence des dispositions d'immeubles et autres		7 882	11 417
	60 083	7 713	(9 641)
Acquisition des autres immobilisations corporelles	(10 135)	(6 028)	(5 138)
Amortissement des autres immobilisations corporelles	9 951	9 876	9 141
Incidence des dispositions des autres immobilisations corporelles et autres		132	35
	(184)	3 980	4 038
Augmentation des travaux en cours		(86 107)	(116 472)
Incidence des dispositions des travaux en cours		93 437	236 739
		7 330	120 267
Variation des stocks		(264)	(46)
Acquisition de charges payées d'avance		(101 647)	(93 087)
Utilisation de charges payées d'avance		101 856	92 024
		(55)	(1 109)
Dividende	(6 677)	(6 677)	(6 677)
Diminution de la dette nette	58 787	30 579	114 515
Dette nette au début de l'exercice		(3 514 141)	(3 628 656)
Dette nette à la fin de l'exercice		(3 483 562)	(3 514 141)

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2018 (en milliers de dollars)

	2018	2017
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	-	2 895
Immeubles destinés à la vente (note 5)	7 818	5 535
Sommes à recevoir du gouvernement du Québec liées à la dette à long terme (note 6)	10 000	10 000
Créances		
Liées aux aménagements (note 7)	374 932	349 628
Liées aux projets établissement (note 8)	86 220	48 427
Autres créances (note 9)	107 187	123 556
	586 157	540 041
PASSIFS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	7 567	-
Emprunts temporaires (note 10)	519 953	548 845
Charges à payer et frais courus (note 11)	249 767	266 654
Revenus reportés (note 12)	197 548	178 542
Dettes à long terme (note 13)	2 954 377	2 917 723
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 14)	140 507	142 418
	4 069 719	4 054 182
Dette nette	(3 483 562)	(3 514 141)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immeubles (note 15)	3 882 539	3 890 252
Autres immobilisations corporelles (note 16)	54 630	58 610
Travaux en cours (note 17)	73 600	80 930
Stocks	1 144	880
Charges payées d'avance	4 829	5 038
	4 016 742	4 035 710
Capital-actions (note 18)	90 001	90 001
Excédent cumulé (note 19)	443 179	431 568

Obligations contractuelles et droits contractuels (note 25)

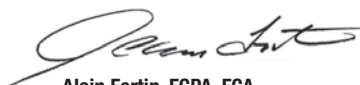
Éventualités (note 26)

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,



François Turenne
Président du conseil d'administration



Alain Fortin, FCPA, FCA
Président du comité de vérification

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018 (en milliers de dollars)

	2018	2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent annuel	18 288	7 637
Éléments sans incidence sur les flux de trésorerie :		
Ajustement des dettes au taux effectif	1 215	1 243
Gain sur radiation d'un contrat de location-acquisition	-	(4 358)
Gain net sur cessions d'immeubles	(5 589)	(17 015)
Dépréciations d'immeubles	-	12
Amortissement des immeubles	143 270	145 101
Amortissement des autres immobilisations corporelles	9 876	9 141
Virement des revenus reportés	(11 596)	(52 414)
	155 464	89 347
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement (note 21)	(21 126)	132 725
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	134 338	222 072
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immeubles	(147 647)	(167 489)
Acquisition des autres immobilisations corporelles	(6 432)	(4 962)
Produit de disposition des immeubles	-	12 704
Produit de disposition des immeubles destinés à la vente	11 320	35 054
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(142 759)	(124 693)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dividende versé	(6 677)	(6 677)
Variation des emprunts temporaires	(28 892)	(107 418)
Remboursement des dettes relatives aux contrats de location-acquisition	(1 911)	(234)
Dettes à long terme effectuées	100 760	213 409
Dettes à long terme remboursées	(65 321)	(184 469)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(2 041)	(85 389)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(10 462)	11 990
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	2 895	(9 095)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	(7 567)	2 895

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

1. Constitution et objet

La Société québécoise des infrastructures (SQI) est une compagnie à fonds social constituée le 13 novembre 2013 par la *Loi sur les infrastructures publiques* (RLRQ, chapitre I-8.3). Elle a pour mission, d'une part, de soutenir les organismes publics dans la gestion de leurs projets d'infrastructure publique et, d'autre part, de développer, maintenir et gérer un parc immobilier qui répond à leurs besoins, principalement en mettant à leur disposition des immeubles et en leur fournissant des services de construction, d'exploitation et de gestion immobilière.

Elle a également pour mission de posséder, et d'en faire la location, moyennant considération, des biens utilisés ou qui doivent être utilisés par un établissement public du réseau de la santé et des services sociaux visé à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (RLRQ, chapitre S-4.2) ou à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* (RLRQ, chapitre S-5) ou toute autre personne, société ou association désignées à cette fin par le ministre de la Santé et des Services sociaux ou par le gouvernement.

La SQI loge la majorité des ministères et organismes gouvernementaux, à l'exception notamment des réseaux de l'éducation et, à ce titre, elle est présente sur l'ensemble du territoire québécois.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec* (RLRQ, chapitre I-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* (L.R.C. (1985), chapitre 1 (5^e suppl.)), la SQI n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la SQI utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de la SQI, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la durée de vie utile des immeubles et des autres immobilisations corporelles, la juste valeur des immeubles acquis pour une contrepartie symbolique ou nulle, les courus relatifs aux contrats de construction et la provision pour éventualités, présentés dans les charges à payer et frais courus ainsi que les obligations relatives aux congés de maladie. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

Actif, passif et résultats liés aux stationnements

La SQL a confié le mandat de gestion de ses stationnements à un concessionnaire. Les états financiers de la SQL intègrent dans chaque poste concerné les éléments d'actif, de passif et des résultats afférents à leur gestion.

Partenariat

La SQL est partenaire dans une société en nom collectif, la Société Bon Pasteur s.e.n.c. Les activités principales de cette société touchent l'exploitation et la gestion de deux édifices destinés à la location de locaux commerciaux et résidentiels. La participation dans Société Bon Pasteur s.e.n.c., un partenariat autre que commercial, est comptabilisée selon la méthode de consolidation proportionnelle. Selon cette méthode, les états financiers regroupent la quote-part de chacun des éléments de l'actif, du passif, des revenus et des charges du placement relatif à la Société Bon Pasteur s.e.n.c.

REVENUS

Location d'espaces

Les revenus de location d'espaces sont constatés mensuellement selon l'écoulement du temps conformément aux ententes d'occupation et baux signés entre la SQL et ses clients.

Aménagements et autres services offerts aux clients

Les revenus d'aménagements et autres services offerts aux clients sont constatés au coût selon la méthode de l'achèvement des travaux.

Les revenus d'intérêts tirés des créances liées aux aménagements sont comptabilisés en fonction de la durée des créances connexes selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Paiements de transfert

Les paiements de transfert se composent de contributions reçues de gouvernements pour l'acquisition d'immeubles ou pour couvrir les charges d'exploitation immobilière, ainsi que de transferts d'immeubles par des gouvernements lorsque la contrepartie est symbolique ou nulle. Les paiements de transfert non assortis de stipulations sont comptabilisés dans les revenus aux postes «Autres» et «Contribution du gouvernement du Québec» à l'état des résultats lorsque le transfert est autorisé et que la SQL a satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant. Les paiements de transfert assortis de stipulations créant une obligation qui répond à la définition d'un passif pour la SQL sont comptabilisés à titre de «Revenus reportés» à l'état de la situation financière lorsque le transfert est autorisé et que la SQL a satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant. Les revenus reportés sont imputés dans les revenus au poste «Autres» à mesure que les conditions relatives aux passifs sont remplies. Les paiements de transfert attribuables aux terrains sont comptabilisés aux revenus dans l'année d'acquisition.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

INSTRUMENTS FINANCIERS

Catégorie et évaluation

La trésorerie et équivalents de trésorerie, les sommes à recevoir du gouvernement du Québec liées à la dette à long terme ainsi que les créances à l'exception du montant à recevoir de 5,5 millions de dollars du ministère de la Santé et des Services sociaux présenté à la note 9 et des taxes à la consommation sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts temporaires, les charges à payer et frais courus à l'exception des déductions à la source, de la provision pour congés de maladie, de l'apport à payer, des taxes à la consommation et du passif au titre des sites contaminés, les dettes à long terme et s'il y a lieu, la trésorerie et équivalents de trésorerie, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Entente de partenariat public-privé

Cette entente de partenariat public-privé se veut un contrat à long terme par lequel la SQI s'associe avec un partenaire privé, avec financement de la part de ce dernier, à la conception, à la construction et à l'exploitation du bien. Le bâtiment et la dette correspondante s'y rattachant sont comptabilisés à l'état de la situation financière lorsque les risques et les avantages associés à la propriété du bien relatif à cette entente sont transférés à la SQI et ce, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Le

coût du bâtiment découlant de cette entente correspond au moindre de la valeur actualisée des flux de trésorerie liés à cet actif et de sa juste valeur.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la SQI consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible ainsi que les placements rachetables ou facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements à court terme ont en général une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition et sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme, et non à des fins de placement.

Immeubles destinés à la vente

Les immeubles en exploitation sont présentés comme étant destinés à la vente si la direction a approuvé la mise en œuvre d'un plan de vente, à un prix raisonnable, et si la constatation de la vente est probable dans un délai d'un an.

Les immeubles destinés à la vente sont évalués au moindre du coût amorti et de leur valeur recouvrable nette. Une fois les immeubles classés à titre d'actifs destinés à la vente, aucun amortissement les visant n'est comptabilisé.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

PASSIFS

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs gouvernementaux à prestations déterminées, compte tenu que la SQI ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés. Le solde de cette provision est inclus au poste « Charges à payer et frais courus » de l'état de la situation financière.

Provision pour vacances

Les obligations découlant des congés de vacances dus aux employés de la SQI sont comptabilisées à titre de passif. La charge annuelle est comptabilisée selon les avantages

gagnés par les employés au cours de l'exercice. La provision n'est pas actualisée, car la SQI estime que les vacances sont majoritairement prises dans l'exercice suivant. Le solde de cette provision est inclus au poste « Charges à payer et frais courus » de l'état de la situation financière.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immeubles

Les immeubles sont comptabilisés au coût ou à la juste valeur lorsque la contrepartie est symbolique ou nulle et qu'elle peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Le coût d'acquisition d'un immeuble comprend le prix d'achat de l'immeuble et les autres frais d'acquisition tels que les frais d'étude, les frais juridiques, les frais d'arpentage et les droits de mutation.

L'amortissement des bâtiments est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire de manière à amortir complètement le coût des bâtiments sur des périodes variant de 5 à 75 ans. Les réparations majeures effectuées sur les immeubles et sur les immeubles loués en vertu de contrats de location-acquisition sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes variant de 5 à 50 ans.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

L'amortissement des immeubles loués en vertu de contrats de location-acquisition est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire de manière à les amortir complètement sur des périodes variant de 25 à 50 ans.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la « Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics » sont capitalisées au coût du bâtiment.

Les coûts d'amélioration et d'aménagement qui se rapportent aux terrains et les coûts ajoutés aux bâtiments détenus par baux emphytéotiques sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire pour une période équivalant au moindre de leur durée de vie ou de la durée du bail emphytéotique.

Les immeubles comprennent des projets de construction reliés au développement, à l'amélioration ou aux réparations majeures. Le coût de construction comprend les coûts directs de construction tels que les coûts de travaux, les coûts d'honoraires internes et externes, les intérêts des emprunts temporaires ainsi que les coûts indirects spécifiquement imputables aux projets.

Autres immobilisations corporelles

Les autres immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Améliorations locatives	3 à 25 ans
Équipement	3 à 10 ans
Mobilier et équipement en location	3 à 10 ans
Développements de systèmes informatiques	5 et 10 ans

Dépréciation des immeubles et autres immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la SQI de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les dépréciations sur immobilisations corporelles sont comptabilisées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise de valeur n'est constatée.

Travaux en cours

Les travaux en cours représentent les projets d'aménagement inachevés devant être facturés à la fin des travaux. Ces travaux sont enregistrés au coût.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à la valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés.

Les opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant de la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

3. Adoption de nouvelles normes comptables

Le 1^{er} avril 2017, la SQI a adopté les cinq nouvelles normes suivantes :

Norme	Adoption
SP 2200, <i>Information relative aux apparentés</i>	Prospective
SP 3210, <i>Actifs</i>	Prospective
SP 3320, <i>Actifs éventuels</i>	Prospective
SP 3380, <i>Droits contractuels</i>	Prospective
SP 3420, <i>Opérations interentités</i>	Prospective

Le chapitre SP 2200 définit un apparenté et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les opérations entre apparentés. Des informations à fournir sont requises sur les opérations entre apparentés et les relations sous-jacentes lorsque ces opérations ont été conclues à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées et ont, ou pourraient avoir, une incidence financière importante sur les états financiers.

Le chapitre SP 3210 fournit des indications sur l'application de la définition des actifs énoncée dans la norme SP 1000, *Fondements conceptuels des états financiers*, et établit des normes générales d'informations à fournir à leur sujet. Des informations doivent être fournies sur les grandes catégories d'actifs non constatés. Lorsqu'un actif n'est pas constaté parce que le montant en cause ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, il faut mentionner les motifs sous-jacents.

Le chapitre SP 3320 définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les actifs éventuels. Des informations doivent être fournies sur les actifs éventuels s'il est probable que l'événement futur déterminant se produira.

Le chapitre SP 3380 définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les droits contractuels. Des informations doivent être fournies sur les droits contractuels et comprendre une description de la nature et de l'ampleur des droits contractuels ainsi que de leur échéancier.

Le chapitre SP 3420 établit des normes de comptabilisation et d'information applicables aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire.

L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur les résultats et sur la situation financière de la SQI. Les incidences se limitent, le cas échéant, à des informations présentées sur les notes complémentaires.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2018	2017
(Découvert bancaire) encaisse	(7 567)	2 299
Placements à court terme	-	596
	(7 567)	2 895

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

5. Immeubles destinés à la vente

	2018	2017
Terrains	7 649	246
Bâtiments	169	5 289
	7 818	5 535

En mai 2016, la SQI a vendu un immeuble (terrain et bâtiment) pour une somme de 34,1 millions de dollars (valeur comptable de 15,5 millions de dollars) dans le cadre d'une opération de cession-bail. Cette transaction a généré un gain net de 8,5 millions de dollars comptabilisé au poste « Gain net sur cessions d'immeubles » à l'état des résultats. En raison de la reprise à bail, le gain net comptabilisé est la résultante d'une plus-value de 38,6 millions de dollars et d'une perte économique de 30,1 millions de dollars dont 10,1 millions de dollars ont été comptabilisés à titre d'apport à payer et sera diminué au rythme de la durée du bail (20 ans) à titre de diminution de dépenses au poste « Loyers et taxes d'affaires sur locations ».

6. Sommes à recevoir du gouvernement du Québec liées à la dette à long terme

En vertu de sa loi, la SQI dépose au Fonds d'amortissement afférent à des emprunts d'organismes de santé et de services sociaux du Québec géré par le ministère des Finances, des sommes dédiées au remboursement d'une dette obligataire qui est de l'ordre de 10,0 millions de dollars (2017: 10,0 millions de dollars). Le capital de 10,0 millions de dollars sera remboursé en 2019 à même

le fonds d'amortissement. Ces sommes ont généré un rendement garanti de 1,0 % (2017: 0,9 %) fixé annuellement par convention d'opération d'échange de taux d'intérêt échu au 31 mars 2018.

7. Créances liées aux aménagements

Effets à recevoir des ministères et organismes, remboursables par mensualités comprenant le capital et les intérêts, portant intérêt aux taux de 2,15 % à 6,08 % (2017: 2,15 % à 7,05 %), échéant entre 2019 et 2033.

Le montant des encaissements en capital se détaille comme suit :

EXERCICE	
2019	43 844
2020	39 038
2021	35 280
2022	32 994
2023	31 222
2024 et suivants	192 554
	374 932

8. Créances liées aux projets établissement

Au 31 mars 2018 et 2017, les créances liées aux projets établissement du réseau de la santé et des services sociaux comprennent tous les coûts directs majorés des honoraires de gestion et des intérêts, calculés au taux des acceptations bancaires d'un mois majoré de 0,05 %, liés aux projets de construction confiés à la SQI.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

9. Autres créances

	2018	2017
Clients	72 263	73 050
Contribution du gouvernement du Québec	-	18 233
Autres*	27 401	27 147
Taxes à la consommation	7 523	5 126
	107 187	123 556

* De ce montant à recevoir, un montant de 5,5 millions de dollars (2017 : 5,8 millions de dollars) est à recevoir à titre de loyer du ministère de la Santé et des Services sociaux pour et au nom des établissements, sans intérêt, selon un calendrier de versements prédéterminés échéant en 2033.

Les montants à recevoir au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

EXERCICE	
2019	73 366
2020	2 030
2021	2 129
2022	2 203
2023	2 286
2024 et suivants	25 173
	107 187

10. Emprunts temporaires

Le gouvernement du Québec a autorisé, par décret, la SQI à instituer un régime d'emprunts valide jusqu'au 30 juin 2018, lui permettant d'effectuer de nouveaux emprunts à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou du ministre des Finances, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, jusqu'à concurrence d'un montant total de

1 828,0 millions de dollars (2017 : 1 828,0 millions de dollars). Au 31 mars, la portion utilisée du régime d'emprunt s'élève à 1 135,3 millions de dollars (2017 : 1 064,4 millions de dollars).

Les emprunts temporaires de la SQI portent intérêt au taux moyen de 1,51 % (2017 : 0,88 %) et ont des échéances s'échelonnant du 3 avril 2018 au 27 avril 2018.

La SQI dispose d'une marge de crédit de 200,0 millions de dollars, laquelle est incluse dans les limites prévues au régime d'emprunts mentionné précédemment (2017 : 200,0 millions de dollars). Cette marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel et est renouvelable annuellement. Le crédit doit servir au financement des besoins généraux de la SQI. Au 31 mars, le taux préférentiel est de 3,45 % (2017 : 2,70 %). Le solde de la marge de 200,0 millions de dollars au 31 mars est nul (2017 : nul).

11. Charges à payer et frais courus

	2018	2017
Fournisseurs	163 738	177 877
Intérêts courus sur emprunts	39 665	40 386
Salaires et provision pour vacances (note 20)	16 980	15 198
Déductions à la source et obligations relatives aux congés de maladie (note 20)	9 433	11 941
Apport à payer	9 177	9 623
Taxes à la consommation	8 714	9 539
Passif au titre des sites contaminés (note 26)	2 060	2 090
	249 767	266 654

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

12. Revenus reportés

	2017	Encaissements de l'exercice	Virements aux revenus	2018
Contributions	95 067	13 400	(3 044)	105 423
Apports reportés relatifs aux plus-values - Réseau de la santé et des services sociaux	51 734	-	(3 500)	48 234
Aménagements et autres services offerts aux clients	19 734	15 691	(4 111)	31 314
Loyers	9 695	798	(727)	9 766
Honoraires	2 312	713	(214)	2 811
	178 542	30 602	(11 596)	197 548

	2016	Encaissements de l'exercice	Virements aux revenus	2017
Contributions	93 111	5 000	(3 044)	95 067
Apports reportés relatifs aux plus-values - Réseau de la santé et des services sociaux	55 235	-	(3 501)	51 734
Aménagements et autres services offerts aux clients	18 445	45 613	(44 324)	19 734
Loyers	9 876	832	(1 013)	9 695
Honoraires	2 583	261	(532)	2 312
	179 250	51 706	(52 414)	178 542

13. Dettes à long terme

	2018	2017
Obligation portant intérêt au taux effectif de 11,00 % garantie par le gouvernement du Québec, échéant en 2019	10 000	10 000
Billets dus au ministre des Finances portant intérêt aux taux effectifs de 2,15 % à 10,27 %, échéant de 2020 à 2049	2 810 504	2 769 975
Billets dus à Financement-Québec portant intérêt au taux effectif de 8,32 %, échéant en 2019	41	124
Emprunts portant intérêt aux taux effectifs de 3,00 % à 3,80 %, garantis par des hypothèques immobilières, échéant en 2023	6 818	6 444
Effets à payer portant intérêt aux taux effectifs de 1,27 % à 11,84 %, échéant de 2019 à 2034	37 063	39 208
Dettes relative au projet du Centre de détention de Sorel-Tracy réalisé en partenariat public-privé, portant intérêt au taux effectif de 3,97 %, échéant en juillet 2043	89 951	91 972
	2 954 377	2 917 723

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

Le montant des paiements en capital à effectuer, excluant les sommes à recevoir du gouvernement du Québec liées à la dette à long terme, se détaille comme suit :

EXERCICE	Dette découlant d'une entente de partenariat public-privé	Autres dettes à long terme	TOTAL
2019	2 102	63 478	65 580
2020	2 187	66 969	69 156
2021	2 276	62 931	65 207
2022	2 368	211 303	213 671
2023	2 464	291 554	294 018
2024 et suivants	78 554	2 174 732	2 253 286
	89 951	2 870 967	2 960 918

14. Obligations découlant de contrats de location-acquisition

La SQI loue des immeubles auprès du secteur privé en vertu de contrats de location-acquisition pour l’acquisition d’espaces à offrir en location.

	2018	2017
Paiements minimaux exigibles	567 088	612 301
Moins: Intérêts aux taux de 3,71 % à 12,52 %	(159 643)	(166 891)
Frais accessoires	(266 938)	(302 992)
	140 507	142 418

Les paiements minimaux exigibles que la SQI devra payer en vertu de contrats de location-acquisition se détaillent comme suit :

EXERCICE	
2019	19 334
2020	17 843
2021	17 162
2022	17 109
2023	17 850
2024 et suivants	477 790
	567 088

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

15. Immeubles

	Terrains	Bâtiments	Immeubles loués en vertu de contrats de location-acquisition	Réparations majeures	2018	2017
COÛT						
Solde au début	222 451	4 847 485	147 781	556 540	5 774 257	5 630 565
Acquisitions	2 169	96 124	-	45 146	143 439	166 159
Dispositions	(7 669)	(3 612)	-	(306)	(11 587)	(22 455)
Dépréciations	-	-	-	-	-	(12)
Solde à la fin	216 951	4 939 997	147 781	601 380	5 906 109	5 774 257
AMORTISSEMENT CUMULÉ						
Solde au début	-	1 684 438	17 633	181 934	1 884 005	1 749 954
Amortissement	-	112 661	4 680	25 929	143 270	145 101
Incidence des dispositions	-	(3 543)	-	(162)	(3 705)	(11 050)
Incidence des dépréciations	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin	-	1 793 556	22 313	207 701	2 023 570	1 884 005
Valeur nette comptable	216 951	3 146 441	125 468	393 679	3 882 539	3 890 252

Le total des immeubles inclut :

- des terrains cédés par baux emphytéotiques pour un montant de 8,1 millions de dollars (2017 : 8,1 millions de dollars).
- des immeubles en cours de construction pour un total de 215,7 millions de dollars (2017 : 243,7 millions de dollars), dont 140,8 millions de dollars (2017 : 191,0 millions de dollars) pour des bâtiments et 74,9 millions de dollars (2017 : 52,7 millions de dollars) pour des réparations majeures. Aucune dépense d'amortissement n'est associée à ces immeubles.

Les réparations majeures incluent un coût de 30,3 millions de dollars (2017 : 30,3 millions de dollars) pour des immeubles loués en vertu

de contrats de location-acquisition et un amortissement cumulé de 23,1 millions de dollars (2017 : 22,0 millions de dollars).

Les dispositions s'élèvent à 11,6 millions de dollars (2017 : 22,5 millions de dollars), dont un montant de 7,8 millions de dollars représente un transfert aux immeubles destinés à la vente (2017 : 0,6 million de dollars).

Au 31 mars, les acquisitions comprennent un montant de 38,6 millions de dollars à payer (2017 : 42,5 millions de dollars).

Au cours de l'exercice, des frais généraux et administratifs de 8,7 millions de dollars (2017 : 8,4 millions de dollars) et des frais financiers de 2,9 millions de dollars (2017 : 2,0 millions de dollars) ont été capitalisés dans le coût des immobilisations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

16. Autres immobilisations corporelles

	Améliorations locatives	Équipement	Mobilier et équipement en location	Développe- ments de systèmes informatiques	2018	2017
COÛT						
Solde au début	59 197	31 940	44 553	29 833	165 523	161 446
Acquisitions	2 160	1 595	-	2 273	6 028	5 138
Dispositions	(91)	(448)	-	-	(539)	(1 061)
Solde à la fin	61 266	33 087	44 553	32 106	171 012	165 523
AMORTISSEMENT CUMULÉ						
Solde au début	24 380	26 823	43 999	11 711	106 913	98 798
Amortissement	3 591	2 420	70	3 795	9 876	9 141
Incidence des dispositions	-	(407)	-	-	(407)	(1 026)
Solde à la fin	27 971	28 836	44 069	15 506	116 382	106 913
Valeur nette comptable	33 295	4 251	484	16 600	54 630	58 610

Le total des autres immobilisations corporelles inclut des immobilisations en cours de construction ou en développement pour un total de 2,1 millions de dollars (2017 : 2,7 millions de dollars), dont 0,6 million de dollars (2017 : 0,3 million de dollars) pour des améliorations locatives et 1,5 millions de dollars (2017 : 2,4 millions de dollars) pour des développements de systèmes informatiques. Aucune dépense d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

Au 31 mars, les acquisitions comprennent un montant de 0,8 million de dollars à payer (2017 : 1,2 million de dollars).

Au cours de l'exercice, des frais généraux et administratifs de 1,1 million de dollars (2017 : 1,0 million de dollars) ont été capitalisés dans le coût des autres immobilisations corporelles.

17. Travaux en cours

Dans le solde des travaux en cours présenté à l'état de la situation financière, des frais généraux et administratifs de 7,8 millions de dollars (2017 : 7,7 millions de dollars) et des frais financiers de 0,3 million de dollars (2017 : 1,3 million de dollars) ont été capitalisés.

18. Capital-actions

Les actions de la SQL sont détenues par le ministre des Finances.

	2018	2017
Autorisé : 300 000 actions d'une valeur nominale de 1 000 \$ chacune		
Émis et payé : 90 001 actions	90 001	90 001

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

19. Excédent cumulé

	2018	2017
Portion de l'excédent cumulé liée à un non-appariement des revenus de la clientèle du réseau de la santé et des services sociaux *	225 655	220 564
Excédent cumulé résiduel	217 524	211 004
	443 179	431 568

* Les revenus de la clientèle du réseau de la santé et des services sociaux, établis conformément aux normes et attributions de subventions « loyers établissement du réseau-SQI » sont constatés sur l'ensemble du service de la dette relatif à son parc immobilier. Les charges correspondantes, liées principalement à l'amortissement des immobilisations et aux intérêts, sont réparties sur une période supérieure, ce qui entraîne un non-appariement des revenus et des charges.

L'excédent cumulé lié au non-appariement des revenus de la clientèle du réseau de la santé et des services sociaux est lié aux charges futures rattachées à ces immobilisations qui seront supérieures aux revenus à compter de l'exercice 2033-2034.

20. Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

Les membres du personnel de la SQI participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) administrés par un organisme du gouvernement du Québec. Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2018, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé

de 11,05 % à 10,97 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS qui fait partie du RRPE est passé de 15,03 % à 12,82 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 2,97 % au 1^{er} janvier 2018 (4,94 % au 1^{er} janvier 2017) de la masse salariale admissible qui doit être versé pour les participants au RRPE et au RRAS et un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Ainsi, la SQI verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2018 correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible (9,88 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2017).

Les cotisations de la SQI, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 5,3 millions de dollars (2017 : 5,2 millions de dollars). Les obligations de la SQI envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Obligations relatives aux congés de maladie

Les obligations du programme d'accumulation des congés de maladie augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à la SQI. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit le coût de ce programme sur la durée de la carrière active des employés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

Les hypothèses économiques à long terme utilisées pour déterminer la valeur actuarielle des obligations sont les suivantes :

	2018	2017
Taux de croissance de la rémunération	2,75%	2,75 %
Taux d'actualisation	2,70%	2,34 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	Entre 4 et 32 ans	Entre 4 et 32 ans

Provision pour congés de maladie et vacances

	Maladie	Vacances	2018	2017
Solde au début	6 535	7 021	13 556	13 488
Charge de l'exercice	2 288	6 008	8 296	8 514
	8 823	13 029	21 852	22 002
Moins : Prestations versées au cours de l'exercice	(2 268)	(5 753)	(8 021)	(8 446)
Solde à la fin	6 555	7 276	13 831	13 556

21. Information sur les flux de trésorerie

Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement

	2018	2017
ACTIFS FINANCIERS		
Créances liées aux aménagements	(25 304)	(87 956)
Créances liées aux projets établissement	(37 793)	45 060
Autres créances	16 369	10 597
ACTIFS NON FINANCIERS		
Travaux en cours	7 330	120 617
Stocks	(264)	(46)
Charges payées d'avance	209	(1 063)
PASSIFS		
Charges à payer et frais courus	(12 275)	(6 190)
Revenus reportés	30 602	51 706
	(21 126)	132 725
Intérêts payés	135 366	154 635

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

Opérations non monétaires exclues de l'état des flux de trésorerie

	2018	2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Travaux en cours	-	(350)
Charges à payer et frais courus	-	10 031
	-	9 681
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immeubles	-	(756)
Disposition d'immeubles	-	(10 901)
Disposition d'immeubles loués en vertu de contrats de location-acquisition	-	11 308
	-	(349)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	-	(11 308)
Dette découlant d'une entente de partenariat public-privé	-	1 106
Dettes à long terme effectuées	-	870
	-	(9 332)

22. Partenariat dans la Société Bon Pasteur s.e.n.c.

Au 31 mars, la quote-part de chacun des éléments de la Société Bon Pasteur s.e.n.c. comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle se détaille comme suit :

	2018		2017	
	Pourcentage	Valeur	Pourcentage	Valeur
Actif	50,0 %	18 813	50,0 %	16 833
Passif	50,0 %	7 506	50,0 %	6 553
Capitaux propres		11 307		10 280
Produits	45,0 %	3 381	39,0 %	2 899
Charges	45,0 %	2 354	39,0 %	2 512
Bénéfice net		1 027		387

23. Opérations entre apparentés

La SQI est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à un contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que du président directeur-général de la SQI.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

L'attribution des prix des loyers en location d'espace desservi à cette clientèle et calculé en fonction du règlement sur la tarification des services rendus par la Société québécoise des infrastructures ou d'entente de gestion ayant pour principe de refacturer tous les coûts engagés.

Les produits d'aménagements et autres services offerts aux clients proviennent d'opérations conclues principalement avec les ministères et organismes.

La SQL n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre la SQL et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

24. Instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

Les postes susceptibles d'être affectés par le risque de crédit sont la trésorerie et équivalents de trésorerie, les sommes à recevoir du

gouvernement du Québec liées à la dette à long terme ainsi que les créances à l'exception du montant à recevoir de 5,5 millions de dollars (2017 : 5,8 millions de dollars) du ministère de la Santé et des Services sociaux présenté à la note 9 et des taxes à la consommation (ci-après créances). L'exposition maximale de la SQL au risque de crédit est limitée à la valeur comptable présentée à titre d'actif financier dans l'état de la situation financière ou dans les notes complémentaires.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant qu'ils soient investis auprès d'institutions financières réputées. Le risque de crédit associé aux sommes à recevoir du gouvernement du Québec liées à la dette à long terme de même qu'à la grande majorité des créances est réduit au minimum étant donné que les clients sont des apparentés qui possèdent une excellente qualité de crédit.

Quant aux créances à l'endroit de clients qui ne sont pas des apparentés, la SQL évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. La SQL établit une provision pour créances irrécouvrables en tenant compte notamment du risque de crédit de clients particuliers et des tendances historiques. La SQL n'est donc pas exposée à un niveau de risque élevé à l'égard de ses clients.

Au 31 mars 2018 et 2017, les sommes à recevoir du gouvernement du Québec liées à la dette à long terme de même que les créances ne sont ni en souffrance, ni dépréciées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la SQL ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières lorsqu’elles viennent à échéance. La SQL gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La SQL établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s’assurer qu’elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts temporaires	520 246	-	-	-
Charges à payer et frais courus				
Fournisseurs	163 738	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts	39 665	-	-	-
Salaires et provision pour vacances	16 980	-	-	-
Dette découlant d’une entente de partenariat public-privé	5 637	11 274	11 274	114 623
Autres dettes à long terme	143 494	357 967	712 077	3 427 370
	889 760	369 241	723 351	3 541 993

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d’un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d’intérêt et l’autre risque de prix. Compte tenu que la SQL n’effectue aucune opération en devises et ne détient pas de placements négociés sur un marché, elle est seulement exposée au risque de taux d’intérêt.

Risque de taux d’intérêt

Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d’intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et passifs financiers, mais comme la SQL a l’intention de conserver ses créances liées aux aménagements jusqu’à échéance et prévoit rembourser ses emprunts temporaires et ses dettes à long terme selon l’échéancier prévu, elle est peu exposée à ce risque.

La SQL est exposée au risque associé aux variations des taux d’intérêt de ses emprunts temporaires à taux variables.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

À la date de l'état de la situation financière, le portrait relatif aux taux d'intérêt de la SQL se détaille comme suit :

	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	TOTAL
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	(7 567)	(7 567)
Créances liées aux aménagements	374 932	-	374 932
PASSIFS FINANCIERS			
Emprunts temporaires	-	519 953	519 953
Dette découlant d'une entente de partenariat public-privé	89 951	-	89 951
Autres dettes à long terme	2 832 577	31 849	2 864 426

L'effet net tant sur les actifs que sur les passifs financiers à taux variable, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de 5,3 millions de dollars (2017 : 6,3 millions de dollars) l'excédent annuel.

25. Obligations contractuelles et droits contractuels

Obligations contractuelles

La SQL s'est engagée à verser des sommes en vertu de contrats pour la location d'espaces afin de loger les ministères et organismes, en vertu de contrats liés à l'exploitation de ses immeubles et des contrats de services professionnels de nature administrative, ainsi qu'en vertu d'une entente de partenariat public-privé pour le Centre de détention Sorel-Tracy pour la conception, la construction et l'exploitation de l'établissement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

	2018							2017
	2019	2020	2021	2022	2023	2024 et plus	TOTAL	TOTAL
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES AVEC DES APPARENTÉS								
Contrats de location- exploitation	6 178	4 730	3 629	3 544	3 207	3 336	24 624	28 652
	6 178	4 730	3 629	3 544	3 207	3 336	24 624	28 652
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES AVEC DES NON APPARENTÉS								
Contrats de location- exploitation	305 817	276 947	237 917	208 897	192 975	1 839 714	3 062 267	2 736 008
Entente de partenariat public-privé	4 907	4 985	5 033	5 325	5 461	150 448	176 159	181 051
Contrats de services	28 656	18 224	12 220	6 164	1 869	-	67 133	66 361
	339 380	300 156	255 170	220 386	200 305	1 990 162	3 305 559	2 983 420
	345 558	304 886	258 799	223 930	203 512	1 993 498	3 330 183	3 012 072

Projets de construction et d'aménagement

Au 31 mars, des travaux et des honoraires externes reliés à des projets de construction et d'aménagement ont fait l'objet d'engagements contractuels totalisant 164,8 millions de dollars (2017 : 167,0 millions de dollars), dont 1,6 million de dollars a été conclu avec les ministères, organismes du gouvernement du Québec et des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ainsi que les entreprises du gouvernement.

Droits contractuels

La SQI a conclu des contrats de location-exploitation pour la location d'espaces en vertu desquels elle recevra des sommes de la part de ses clients.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

	2018						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024 et plus	TOTAL
DROITS CONTRACTUELS AVEC DES APPARENTÉS							
Contrats de location-exploitation	117 025	112 175	107 795	101 737	94 897	904 865	1 438 494
DROITS CONTRACTUELS AVEC DES NON APPARENTÉS							
Contrats de location-exploitation	4 423	3 059	1 906	1 476	1 163	14 889	26 916
	121 448	115 234	109 701	103 213	96 060	919 754	1 465 410

26. Éventualités

Litiges

Des poursuites judiciaires et des réclamations contre la SQL, au montant de 10,4 millions de dollars (2017 : 13,3 millions de dollars), sont en cours à la date de préparation des états financiers. La direction est d’avis qu’une provision adéquate a été constituée à l’égard des déboursés qui pourraient découler de ces litiges et elle ne prévoit donc pas d’incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d’exploitation de la SQL.

Environnement

Les activités de la SQL sont assujetties à des lois, règlements et directives sur l’environnement adoptés par les autorités gouvernementales.

Amiante

Les immeubles de la SQL construits avant 1985 sont susceptibles de contenir de l’amiante. La présence d’amiante dans un immeuble n’implique cependant pas l’obligation de

désamiantage immédiat. En effet, comme ce matériau est généralement encapsulé, il ne présente pas de risques tant et aussi longtemps qu’une intervention qui aurait pour effet d’altérer cette couche protectrice n’est pas réalisée. Ainsi, les travaux d’entretien et de réparation sont généralement assurés au moyen d’activités qui n’impliquent pas nécessairement l’enlèvement de l’amiante. La sécurité de ses travailleurs, des occupants de l’immeuble et de la population en général guide la SQL dans sa décision de procéder à l’enlèvement de l’amiante. Quant aux interventions importantes qui requièrent l’enlèvement de l’amiante, elles sont planifiées au moment où les changements technologiques ou l’état de l’immeuble les justifient.

Pyrrhotite

Les éléments de béton de plusieurs immeubles résidentiels, commerciaux, publics et institutionnels de la région de Trois-Rivières sont affectés par la présence de pyrrhotite (minéraux). Cette dernière se retrouve dans l’agrégat qu’on utilise dans la composition du béton.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2018 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

Ces minéraux peuvent, dans certaines circonstances, provoquer un gonflement qui a pour effet de fissurer les éléments de béton. Des études et analyses périodiques sont entreprises afin de surveiller la situation. La valeur nette comptable des immeubles en propriété de la SQL affectés par la présence de pyrrhotite est de 69,0 millions de dollars (2017 : 70,9 millions de dollars).

En date du 31 mars 2018, la direction ne prévoit pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la SQL.

Terrains contaminés

La SQL possède également des terrains contaminés. Un passif au titre des sites contaminés relatif aux coûts de réhabilitation de ces terrains est comptabilisé, lorsqu'il est probable que la SQL en assumera la responsabilité, dans la mesure où la contamination dépasse la norme environnementale et que le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Les principales sources des contaminations sont des déversements accidentels et imprévus. La nature des contaminations est principalement des hydrocarbures. L'évaluation du passif a été faite selon des études environnementales ou des analyses comparatives.

Pour les terrains contaminés se rapportant au réseau de la santé et des services sociaux, les pertes qui pourraient découler des contaminations seront assumées par les locataires en vertu de baux signés par la SQL. En conséquence, aucun passif n'est comptabilisé pour ces terrains contaminés.

La direction est d'avis qu'une provision adéquate a été constituée relativement à ces éléments et elle est comptabilisée dans les charges à payer et frais courus.

27. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 2017 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2018.

ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

	Frais d'exploitation des immeubles	Frais financiers	Amortissement	Frais généraux et administratifs	TOTAL 2018
Salaires et avantages sociaux	32 226	-	-	44 798	77 024
Frais des locaux occupés par la SQI	3 064	-	-	1 682	4 746
Autres dépenses administratives	5 539	-	-	3 837	9 376
Intérêts sur les dettes à long terme	-	125 770	-	-	125 770
Intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition	-	7 237	-	-	7 237
Intérêts sur les emprunts temporaires	-	5 225	-	903	6 128
Intérêts autres	-	15	-	-	15
Frais d'exploitation	114 618	-	-	-	114 618
Conservation	4 709	-	-	-	4 709
Frais de relocalisation	10 317	-	-	-	10 317
Amortissement des immeubles	25 929	-	116 924	417	143 270
Amortissement des autres immobilisations corporelles	-	-	8 149	1 727	9 876
	196 402	138 247	125 073	53 364	513 086
Moins :					
Frais capitalisés aux immeubles	-	(2 939)	-	(8 651)	(11 590)
Frais capitalisés aux autres immobilisations corporelles	-	(5)	-	(1 141)	(1 146)
Frais capitalisés aux travaux en cours	-	(346)	-	(7 833)	(8 179)
Frais imputés aux créances liées aux projets établissement	-	-	-	(15 917)	(15 917)
Frais imputés aux aménagements et autres services offerts aux clients	-	-	-	(656)	(656)
	196 402	134 957	125 073	19 166	475 598

ANNEXE (SUITE)

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

	Frais d'exploitation des immeubles	Frais financiers	Amortissement	Frais généraux et administratifs	TOTAL 2017
Salaires et avantages sociaux	31 106	-	-	41 820	72 926
Frais des locaux occupés par la SGI	2 768	-	-	2 028	4 796
Autres dépenses administratives	4 191	-	-	4 508	8 699
Intérêts sur les dettes à long terme	-	126 733	-	-	126 733
Intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition	-	8 850	-	-	8 850
Intérêts sur les emprunts temporaires	-	4 581	-	859	5 440
Intérêts autres	-	119	-	-	119
Frais d'exploitation	112 202	-	-	-	112 202
Conservation	1 590	-	-	-	1 590
Frais de relocalisation	8 075	-	-	-	8 075
Amortissement des immeubles	27 249	-	117 514	338	145 101
Amortissement des autres immobilisations corporelles	-	-	7 649	1 492	9 141
	187 181	140 283	125 163	51 045	503 672
Moins :					
Frais capitalisés aux immeubles	-	(1 988)	-	(8 409)	(10 397)
Frais capitalisés aux autres immobilisations corporelles	-	(2)	-	(980)	(982)
Frais capitalisés aux travaux en cours	-	(1 285)	-	(7 710)	(8 995)
Frais imputés aux créances liées aux projets établissement	-	-	-	(11 370)	(11 370)
Frais imputés aux aménagements et autres services offerts aux clients	-	-	-	(892)	(892)
	187 181	137 008	125 163	21 684	471 036

ANNEXE

BILAN 2017-2018 DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020 DE LA SQI

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1 :

Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1 :

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique.

Activité incontournable 1

Bâtiments et infrastructure

ACTION 1 RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DES BÂTIMENTS.

Cible 1.1 Réduction de 11 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2020 par rapport à l'année de référence 2009-2010

Indicateur	Émissions de GES (en tonnes équivalentes CO ₂)	Résultats 2016-2017	Résultats 2017-2018
		En cours	En cours

Résultats détaillés

En 2017-2018, les émissions annuelles de GES du parc immobilier de la SQI ont diminué de 15,2 % par rapport à l'année de référence 2009-2010, passant de 33 250 à 28 189 tonnes équivalentes CO₂. Les émissions de GES de 2017-2018 sont également en baisse de 6,6 % par rapport à l'année précédente, soit une diminution de 1 991 tonnes équivalentes de CO₂.

Différents facteurs ont eu un impact sur les émissions de GES au cours des dernières années. Au cours de l'exercice 2015-2016, la SQI a modifié son approche en approvisionnement énergétique, en passant d'un approvisionnement en gaz en mode interruptible à un mode continu. Elle a ainsi cessé d'acheter du gaz sur le marché secondaire ou d'utiliser du mazout lors des périodes d'interruption. La SQI a également réduit le recours au mazout comme source d'énergie pour le chauffage de ses bâtiments, au profit du gaz naturel et de l'hydroélectricité.

Certains des immeubles présentant un potentiel d'optimisation ont fait l'objet d'interventions telles que l'optimisation de la roue thermique, l'amélioration de la performance des systèmes de récupération, et l'utilisation de l'énergie hydroélectrique hors pointe.

Enfin, la SQI a retiré de ses bilans 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, l'École nationale de police du Québec, à Nicolet, dont elle n'est pas propriétaire et pour lequel elle dispose d'un contrôle limité sur la production et la consommation énergétique. Ce retrait affecte par conséquent le bilan GES par rapport à 2009-2010 (environ 1 000 tonnes équivalentes de GES par an).

Liens et contribution gouvernementale

Contribution à l'Activité incontournable 1 – Bâtiment et infrastructure
Résultat recherché : 4
Autres objectifs associés : 8.1, 8.3

ANNEXE (SUITE)

BILAN 2017-2018 DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020 DE LA SQI

Cible 1.2	Incorporation au processus de recherche de locaux en location d'un facteur de pondération du loyer visant les émissions de GES		
Indicateur	Modification, d'ici le 1 ^{er} avril 2017, du processus de recherche de locaux en location	Résultats 2016-2017	Résultats 2017-2018
		En cours	En retard
Résultats détaillés	La SQI a poursuivi ses travaux visant l'intégration d'un facteur de pondération du loyer visant les émissions de GES au processus de recherche de locaux en location. Cette intégration complexe pose de nombreux défis techniques et juridiques. La cible pourrait être révisée pour viser plus largement l'intégration d'une préoccupation à l'égard des GES dans les édifices en location, en s'inspirant des actions à réaliser dans le cadre du Plan d'action à l'égard des changements climatiques.		
Liens et contribution gouvernementale	Contribution à l'Activité incontournable 1 – Bâtiment et infrastructure Résultat recherché : 8 Aucun autre objectif associé.		
ACTION 2	RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS.		
Cible 2.1	La cible visée est celle de la Politique énergétique du Québec 2030, adoptée le 1 ^{er} avril 2016 par le gouvernement du Québec, qui vise à réduire de 15 % la consommation unitaire d'énergie dans les bâtiments publics d'ici 2030 par rapport à 2012.		
Indicateur	Consommation énergétique (en mégajoules par mètre carré, normalisés) du parc en propriété	Résultats 2016-2017	Résultats 2017-2018
		En cours	En cours
Résultats détaillés	La Politique énergétique du Québec 2030, adoptée le 1^{er} avril 2016 par le gouvernement du Québec, vise à réduire de 15 % la consommation unitaire d'énergie dans les bâtiments publics d'ici 2030-2031, par rapport à 2012-2013. En 2017-2018, la consommation énergétique unitaire corrigée en fonction des degrés jours a augmenté de 9,1 %, passant de 1 068 MJ/m² en 2012-2013 à 1 165 MJ/m² au 31 mars 2018. Cette consommation est en hausse de 2,1 % par rapport à l'exercice précédent (1 141 mégajoules au 31 mars 2017). Dans l'attente d'orientations gouvernementales en matière de financement des projets d'efficacité énergétique, à la lumière de la publication de la Politique énergétique 2030, la SQI a réalisé peu de projets en efficacité énergétique au cours de la dernière année. Par ailleurs, trois nouveaux centres de détention se sont ajoutés au parc au cours des deux dernières années, soit ceux de Sept-Îles, de Roberval et d'Amos. Ces bâtiments sont exploités en continu et leur consommation unitaire est supérieure à la moyenne du parc. Dans le but d'uniformiser ses méthodes de calcul avec celles proposées par Transition énergétique Québec pour la reddition de comptes gouvernementale, des modifications ont été apportées à la méthodologie de calcul de la normalisation. Ces modifications ont été appliquées à partir de l'année de référence, soit 2012-2013.		
Liens et contribution gouvernementale	Contribution à l'Activité incontournable 1 – Bâtiment et infrastructure Résultat recherché : 5 Autre objectif associé : 8.1		

ANNEXE (SUITE)

BILAN 2017-2018 DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020 DE LA SQI

ACTION 3		APPLIQUER LES MEILLEURES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES DANS LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DES IMMEUBLES.	
Construction durable			
Cible 3.1	100 % des projets de construction de plus de 5 M\$ inscrits à la certification LEED lorsque la SQI est propriétaire		
Indicateur	Pourcentage des projets de construction de plus de 5 M\$ inscrits à la certification LEED lorsque la SQI est propriétaire	Résultats 2016-2017	Résultats 2017-2018
		En cours	En cours
Résultats détaillés	Sur cinq projets correspondant aux critères de la cible, quatre sont inscrits au Conseil du bâtiment durable du Canada en vue d'une certification LEED-NC.		
Liens et contribution gouvernementale	Contribution à l'Activité incontournable 1 – Bâtiment et infrastructure Résultat recherché : 5 Autres objectifs associés : 5.2, 8.1		
Cible 3.2	100 % des projets d'aménagement en propriété de plus de 2 000 m ² inscrits à la certification LEED lorsque la SQI est propriétaire		
Indicateur	Pourcentage des projets d'aménagement en propriété de plus de 2 000 m ² inscrits à la certification LEED lorsque la SQI est propriétaire	Résultats 2016-2017	Résultats 2017-2018
		En cours	En cours
Résultats détaillés	Aucun projet ne correspond aux critères du Plan d'action de développement durable 2016-2020 (PADD 16-20) depuis le 1 ^{er} avril 2016. Deux projets en propriété inscrits sous le Plan d'action de développement durable 2012-2015 ont obtenu leur certification LEED-CI au cours de l'exercice. Le réaménagement des locaux du 875, Grande Allée Est, à Québec, a obtenu le niveau Certifié, tandis que le 1141, route de l'Église, à Québec, a obtenu le niveau Argent.		
Liens et contribution gouvernementale	Contribution à l'Activité incontournable 1 – Bâtiment et infrastructure Résultat recherché : 5 Autres objectifs associés : 5.2, 8.1		
Cible 3.3	100 % des projets d'aménagement en location de plus de 2 000 m ² pour un bail de 10 ans et plus inscrits à la certification LEED		
Indicateur	Pourcentage des projets d'aménagement en location de plus de 2 000 m ² inscrits à la certification LEED	Résultats 2016-2017	Résultats 2017-2018
		Atteinte	Atteinte
Résultats détaillés	Deux projets correspondant aux critères du PADD 16-20 ont été inscrits à la certification LEED-CI dans les délais requis. Il s'agit de l'édifice situé au 1200, route de l'Église, à Québec, et du 4-5, Place Laval, à Laval. Ce dernier a été certifié en 2016-2017. Le portefeuille immobilier de la SQI compte neuf projets en location certifiés LEED-CI depuis 2006. Quatre projets sont en attente de la certification LEED-CI.		

ANNEXE (SUITE)

BILAN 2017-2018 DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020 DE LA SQI

Liens et contribution gouvernementale		Contribution à l'Activité incontournable 1 – Bâtiment et infrastructure Résultat recherché : 5 Autres objectifs associés : 5.2, 8.1	
Gestion immobilière responsable			
Cible 3.4	100 % des superficies visées certifiées BEST d'ici 2018, dont 85 % de niveau Or ou Platine		
Indicateur	Pourcentage annuel des superficies visées certifiées et % des superficies de niveau Or ou Platine	Résultats 2016-2017	Résultats 2017-2018
		En cours	En retard
Résultats détaillés	Trente-six des cinquante-cinq édifices visés sont certifiés, soit 73,9 % des superficies visées, dont 19,2 % de niveau Or ou Platine. Les édifices arrivés au terme de leur cycle de certification de trois ans n'ont pas été recertifiés, dans l'attente des résultats de l'évaluation des impacts du passage à la version BOMA BEST 3.0. Cinq édifices, représentant 22 182 m², sont toujours certifiés BOMA BEST selon les critères du PADD 12-15. Ils n'apparaissent pas dans le suivi de la cible 3.4 et leur certification ne sera pas renouvelée puisqu'ils ne répondent pas aux critères du PADD 16-20.		
Liens et contribution gouvernementale		Contribution à l'Activité incontournable 1 – Bâtiment et infrastructure Résultat recherché : 5 Autres objectifs associés : 5.2, 8.1	
Cible 3.5	100 % des nouveaux bâtiments certifiés BEST de niveau Argent ou supérieur, un an après leur livraison		
Indicateur	Pourcentage des nouveaux bâtiments certifiés	Résultats 2016-2017	Résultats 2017-2018
		Non débuté	Non débuté
Résultats détaillés	En raison du passage à la version BOMA BEST 3.0, la SQI évalue ses critères d'admissibilité à la certification. Cette action sera amorcée ou modifiée une fois cette évaluation complétée.		
Liens et contribution gouvernementale		Contribution à l'Activité incontournable 1 – Bâtiment et infrastructure Résultat recherché : 5 Autres objectifs associés : 5.2, 8.1	

ANNEXE (SUITE)

BILAN 2017-2018 DU PLAN D’ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020 DE LA SQI

ACTION 4ANALYSER SYSTÉMATIQUEMENT L'INTÉRÊT D'UTILISER LE BOIS DANS LES PROJETS DE CONSTRUCTION ET D'AGRANDISSEMENT.			
Cible 4.1	100 % des projets de construction analysés		
Indicateur	Pourcentage de projets pour lesquels l'utilisation du bois a été analysée	Résultats 2016-2017	Résultats 2017-2018
		Atteinte	Atteinte
Résultats détaillés	Dix-neuf projets ont fait l'objet d'une analyse de pertinence de la solution bois depuis l'entrée en vigueur du PADD 16-20, dont sept projets depuis le 1 ^{er} avril 2017. Tous les projets ont été considérés.		
Liens et contribution gouvernementale	Contribution à l'Activité incontournable 1 – Bâtiment et infrastructure Résultat recherché : 5 Aucun autre objectif associé.		
Cible 4.2	100 % des projets ayant fait l'objet d'une analyse comparative des émissions de GES		
Indicateur	Pourcentage de projets pour lesquels l'étude comparative a été réalisée	Résultats 2016-2017	Résultats 2017-2018
		En cours	En cours
Résultats détaillés	Afin de répondre aux obligations de la Charte du bois, l'organisme Cecobois a été chargé de développer un outil de calcul des émissions de GES. Les professionnels de la SQI collaborent à l'élaboration de cet outil. En 2016-2017, une version préliminaire de l'outil a été testée. La version Web finale est en cours de développement. L'analyse comparative des émissions de GES sera amorcée lorsque le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs aura validé l'outil de calcul.		
Liens et contribution gouvernementale	Contribution à l'Activité incontournable 1 – Bâtiment et infrastructure Résultat recherché : 5 Aucun autre objectif associé.		

ANNEXE (SUITE)

BILAN 2017-2018 DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020 DE LA SQI

Activités courantes de gestion administrative			
ACTION 5		ADOPTER ET APPLIQUER UN GUIDE DU BUREAU VERT DE LA SQI.	
Cible 5.1	Adoption du guide d'ici le 31 mars 2017, et application des mesures obligatoires		
Indicateur	Date d'adoption du guide	Résultats 2016-2017	Résultats 2017-2018
		En retard	En retard
Résultats détaillés	Un groupe de travail a été constitué afin de finaliser le projet de guide existant, d'identifier les mesures à prioriser et d'en coordonner la mise en œuvre. Une version abrégée du guide, axée sur quelques mesures porteuses, sera publiée. Sa publication sera accompagnée d'activités promotionnelles originales illustrant visuellement l'impact environnemental des activités de la SQI et les effets positifs d'une meilleure maîtrise à ce chapitre.		
Liens et contribution gouvernementale	Contribution à l'Activité incontournable 1 – Activités courantes de gestion administrative Résultat recherché : 1 Aucun autre objectif associé.		

Transport et déplacement des employés			
ACTION 6		METTRE EN PLACE UN OUTIL DE GESTION DU TRANSPORT COLLECTIF POUR LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS DU PERSONNEL.	
Cible 6.1	Augmentation de la proportion de déplacements effectués au moyen de transports collectifs		
Indicateur	Pourcentage annuel de déplacements interurbains totaux effectués au moyen de transports collectifs	Résultats 2016-2017	Résultats 2017-2018
		Non débutée	Non débutée
Résultats détaillés	La mise en œuvre de l'action n'a pas encore été amorcée.		
Liens et contribution gouvernementale	Contribution à l'Activité incontournable 1 – Transport et déplacement des employés Résultat recherché : 3 Aucun autre objectif associé.		

ANNEXE (SUITE)

BILAN 2017-2018 DU PLAN D’ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020 DE LA SQI

Communications gouvernementales et organisation d’événements

ACTION 7 ORGANISER LES ÉVÉNEMENTS DE FAÇON ÉCORESPONSABLE.			
Cible 7.1	100 % des événements tenus en appliquant des principes du Guide sur l’organisation des événements écoresponsables		
Indicateur	Pourcentage d’événements tenus en appliquant des principes du guide	Résultats 2016-2017	Résultats 2017-2018
		Atteinte	Non atteinte (80 %)
Résultats détaillés	Pour la période du 1 ^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, cinq événements ont été organisés. Quatre d’entre eux tenaient compte des principes du guide.		
Liens et contribution gouvernementale	Contribution à l’Activité incontournable 1 – Communication gouvernementale et événements Résultat recherché : 7 Aucun autre objectif associé.		

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.2 :
Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et les organismes publics.

Activité incontournable 2

ACTION 8 FORMER LE PERSONNEL CIBLE À LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.			
Cible 8.1	100 % du personnel cible formé d’ici le 31 mars 2017		
Indicateur	Taux de formation du personnel cible	Résultats 2016-2017	Résultats 2017-2018
		En retard	En retard
Résultats détaillés	Une formation sur les principes de développement durable a été élaborée à l’interne lors de la planification de développement durable précédente. La SQI participe à un groupe de travail gouvernemental sur la prise en compte des principes de développement durable. Les travaux de ce groupe visent à actualiser et à améliorer l’approche et les outils de prise en compte des principes.		
Liens et contribution gouvernementale	Contribution à l’Activité incontournable 2 Résultats recherchés : 10, 11 Aucun autre objectif associé.		

ANNEXE (SUITE)

BILAN 2017-2018 DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020 DE LA SQI

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.5 : Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial.			
ACTION 9		ÉLABORER ET APPLIQUER UN PLAN D'ACTION DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET CULTUREL DE LA SQI.	
Cible 9.1	Adoption et mise en œuvre du Plan d'action d'ici le 31 mars 2017		
Indicateur	Date d'adoption du plan	Résultats 2016-2017	Résultats 2017-2018
		Reportée	En retard
Résultats détaillés	Un groupe de travail a été formé et l'élaboration du plan d'action a été amorcé. Ce plan englobera un éventail d'actions visant à faire connaître et à mettre en valeur le patrimoine de la SQI, soit les bâtiments d'intérêt architectural et les œuvres d'art dont elle est propriétaire. Le plan soulignera également la contribution des employés à la vie culturelle.		
Liens et contribution gouvernementale	Contribution à l'Activité incontournable 3 – Agenda 21 de la culture du Québec Objectif de l'Agenda 21 : 1		
ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 6 : Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités.			
OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6.4 : Renforcer la résilience des collectivités par l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des sinistres naturels.			
ACTION 10		CARACTÉRISER LE RISQUE CLIMATIQUE POUR LES IMMEUBLES EN PROPRIÉTÉ.	
Cible 10.1	100 % du parc immobilier ayant fait l'objet d'une analyse de risques d'ici 2020		
Indicateur	Pourcentage du parc immobilier en propriété ayant fait l'objet d'une analyse en fonction du risque climatique	Résultats 2016-2017	Résultats 2017-2018
		En cours	En cours
Résultats détaillés	La SQI développe un partenariat avec l'Institut national de santé publique du Québec et le consortium sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques (OURANOS) dans le but d'élaborer une méthodologie d'évaluation du risque climatique pouvant affecter un parc immobilier.		
Liens et contribution gouvernementale	Résultat recherché : 52 Autre objectif associé : 5.2		

ANNEXE (SUITE)

BILAN 2017-2018 DU PLAN D’ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020 DE LA SQI

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 7 : Soutenir la mobilité durable.			
OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 7.2 : Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de GES.			
ACTION 11	INSTALLER LES INFRASTRUCTURES NÉCESSAIRES À L'IMPLANTATION DES BORNES DE RECHARGE DANS LES NOUVEAUX BÂTIMENTS ET LORS DES RÉNOVATIONS MAJEURES DE STATIONNEMENT.		
Cible 11.1	100 % des nouveaux projets dotés d'infrastructures		
Indicateur	Pourcentage de nouveaux projets dotés d'infrastructures	Résultats 2016-2017	Résultats 2017-2018
		En cours	En cours
Résultats détaillés	La mise en place des infrastructures nécessaires à l'implantation de bornes de recharge est incluse au projet de révision des exigences techniques de la SQI, lequel devrait être complété à l'été 2018. D'ici l'adoption des nouvelles exigences techniques, l'installation des infrastructures est demandée par le biais des exigences spécifiques des programmes de construction préparés par les directions responsables de l'expertise.		
Liens et contribution gouvernementale	Résultat recherché : 57 Autre objectif associé : 8.3		

Publié par :

Société québécoise des infrastructures

Édifice Marie-Fitzbach
1075, rue de l'Amérique-Française
Québec (Québec) G1R 5P8

Téléphone : 418 646-1766, poste 3461

Télécopieur : 418 646-6911

Courriel : courrier@sqi.gouv.qc.ca

Version électronique accessible
au **www.sqi.gouv.qc.ca**

Conception graphique et infographie :
Isabelle Godin

Photographe :
Louise Leblanc

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives
nationales du Québec, 2018

ISBN : 978-2-550-82379-7 (PDF)

ISBN : 978-2-550-82378-0 (version imprimée)

Intérieur imprimé sur du papier recyclé
100 % postconsommation.

*Société québécoise
des infrastructures*

Québec

